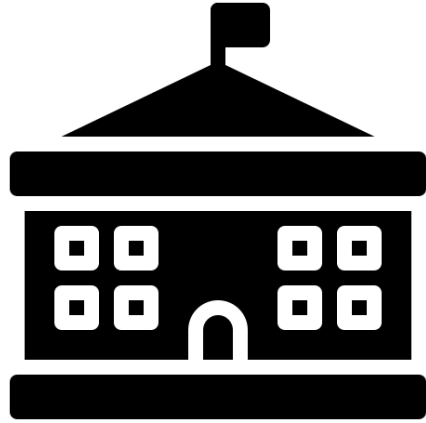




COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 ET BUDGETS PRIMITIFS 2025

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

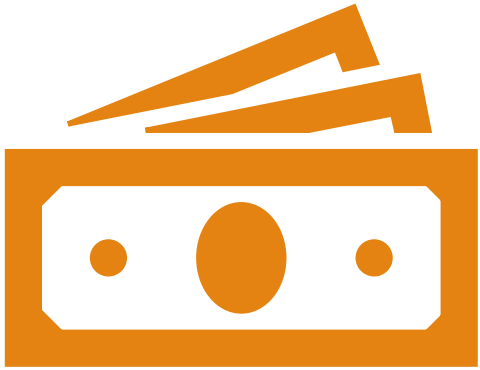
Conseil municipal du jeudi 13 février 2025



BUDGET PRINCIPAL



IMPACT DE LA LOI DE FINANCES 2025 POUR LA COMMUNE



- **Mise en place d'un Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales (DILICO)**

=> **2 100** collectivités sont concernées

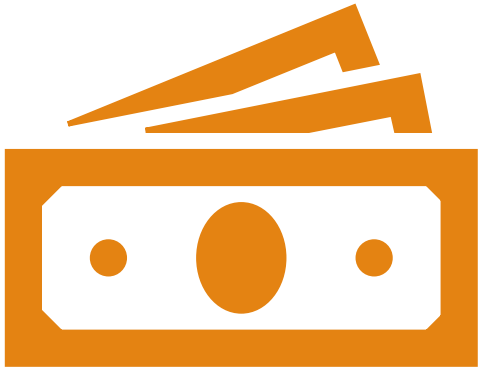
=> **1 milliard d'euros** de contribution calculé selon le potentiel financier et le revenu par habitant

=> **90 %** du montant sera reversé aux communes sur trois ans

Pour la commune du Grand-Bornand, le potentiel financier par habitant est supérieur de 22% à la moyenne nationale, et le revenu par habitant est supérieur de 35%.

Impact pour la commune estimée à - 45 k€ de recettes (récupérées sur 3 ans de 2026 à 2028)

IMPACT DE LA LOI DE FINANCES 2025 POUR LA COMMUNE



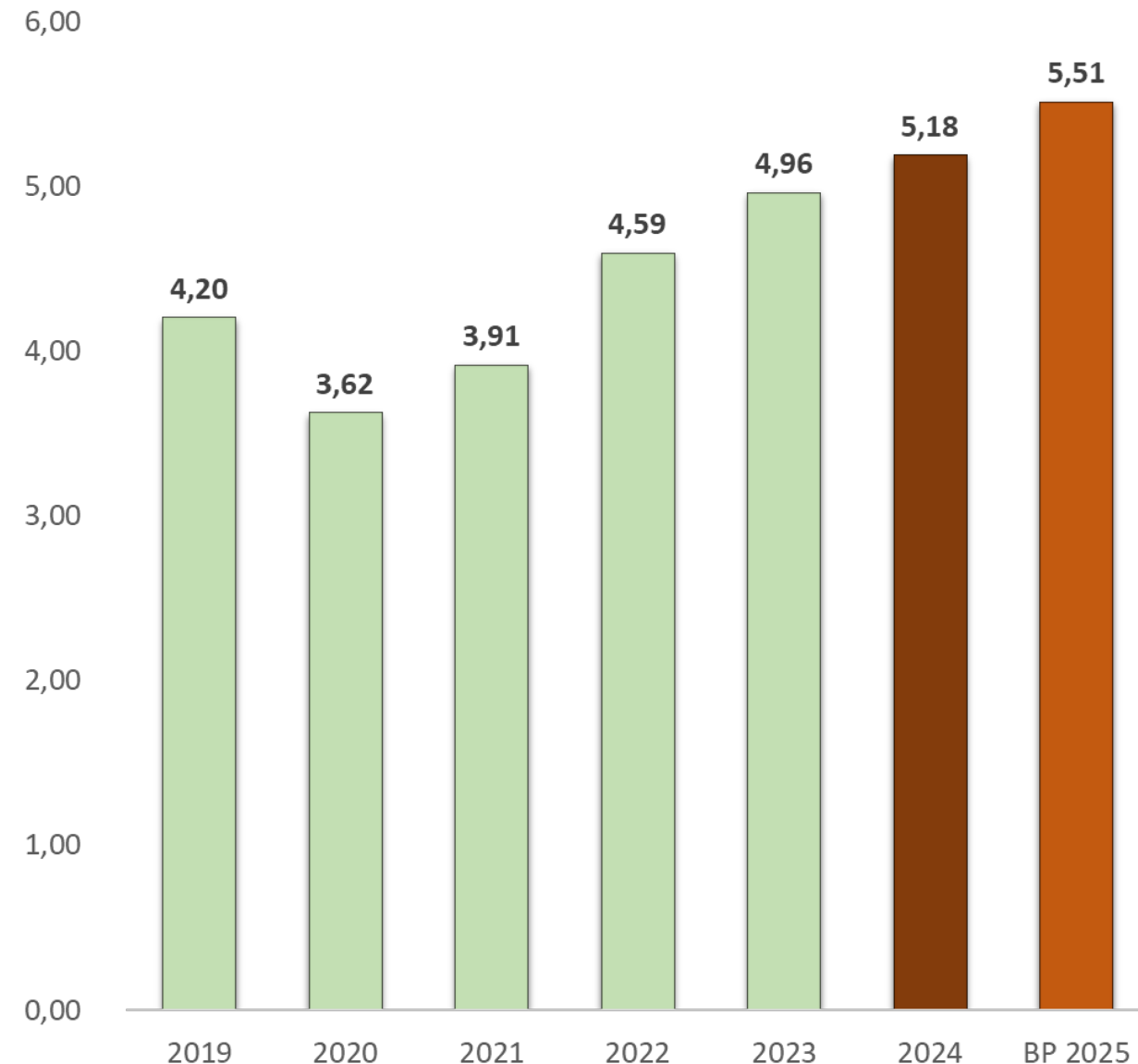
- **DGF** : L'État a abondé l'enveloppe nationale de 150 M€, mais reprise de l'écrêtement pour 2025
écrêtement supprimé totalement en 2023 et partiellement en 2024
Impact pour la commune estimée à - 40 k€ de recettes
- **DSR** : Hausse de l'enveloppe nationale de 150 M€, mais absorbée par les majorations prévues pour les communes en zones ZRR et FRR (revitalisation rurale)
Impact pour la commune estimée à - 30 k€ de recettes
- Baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la TP
Impact pour la commune estimée à - 80 k€ de recettes
- Fonds de Compensation de la TVA en fonctionnement (FCTVA) finalement conservé
- Hausse des cotisations CNRACL de 3 points jusqu'en 2028
Impact pour la commune estimée à + 30 k€ de dépenses par an



BUDGET PRINCIPAL

Section de
fonctionnement

CHAP 011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :



Achats de matières et fournitures, services extérieurs, honoraires, publicité et relations publiques, frais postaux et de télécommunication, missions et réceptions...

Rétrospective :

- 2022 : rattrapage du niveau des charges d'avant COVID
- 2023 : forte inflation : hausse des fluides (+ 210 k€), des travaux de voirie (+110 k€) et du marché avec l'OT (+170 k€)

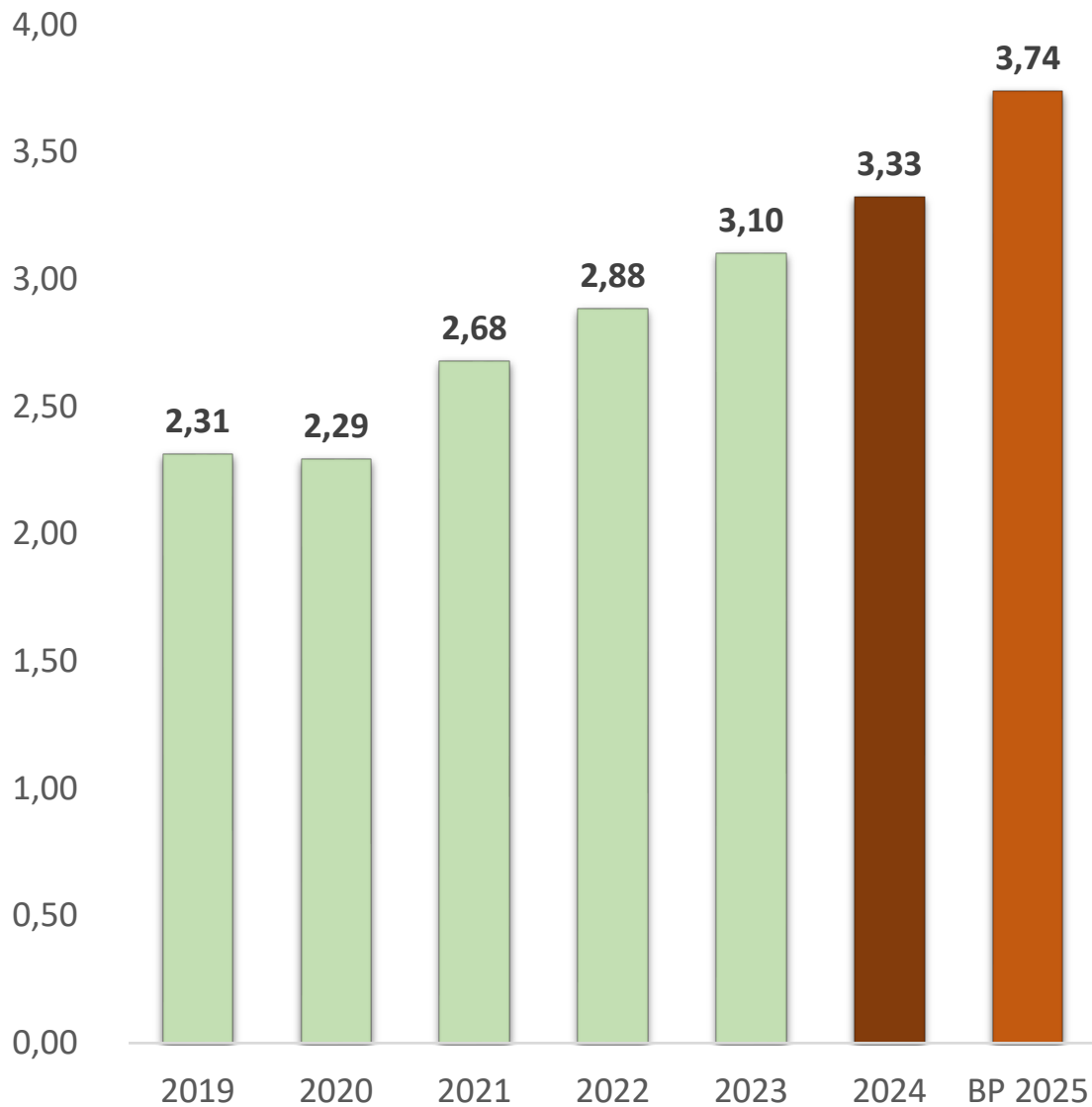
Compte administratif 2024 (+ 4,4%, + 226k€) :

- L'organisation du Tour de France féminin (144 k€ pour ASSO + 50k€ de dépenses liées à l'organisation), couvert en partie par une aide départementale à hauteur de 144 k€
- Hausse des charges liée à la révision + avenant du marché avec l'OT (+125 k€)
- Hausse entretien voirie (+130 k€)
- Baisse de l'électricité (-150 k€) et du déneigement

Budget 2025 (+ 6,4%, + 330 k€) :

- hausse marché OT liée aux révisions (+50k€),
- hausse déneigement (+50 k€) et du sel de déneigement (+20k€)
- Hausse du carburant (+ 50 k€)
- Pas de participation TDFP

CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL :



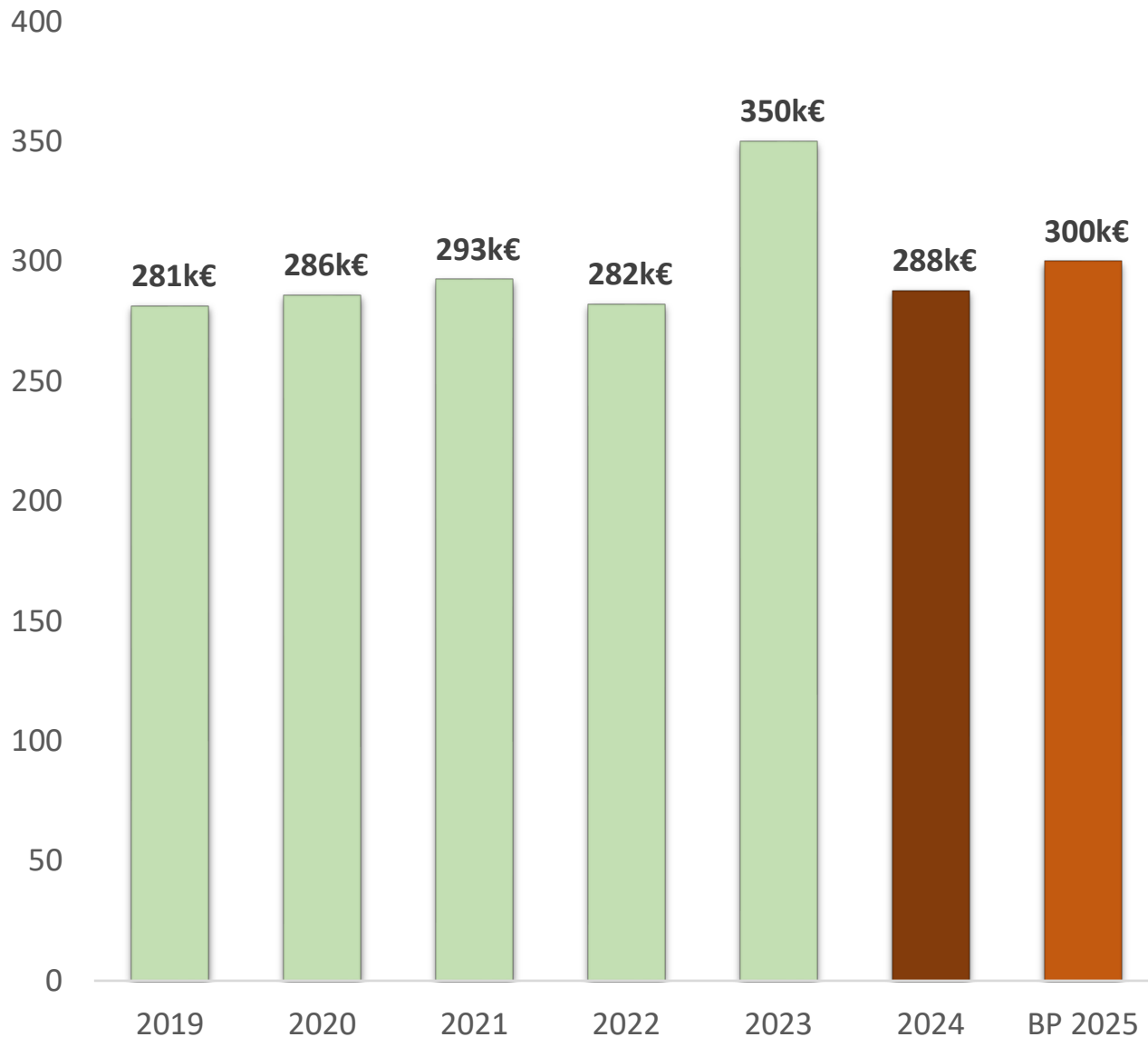
- Créations de postes en 2021, 2023 et 2024
- Revalorisation du **point d'indice** en 2022 (+3,5%) et 2023 (+ 1,5%)
- **Indemnité résidence** : + 3% depuis le 01/01/2024
- 2024 : Nombreuses vacances de postes

- **Budget 2025 :**

Postes non pourvus en 2024, pourvus en 2025

Glissement Vieillesse Technicité (1,6%/an)	55 000 €
Hausse de +4 pts cotisations employeur Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales	30 000 €
Nouveaux postes en année pleine	103 000 €
Mesures nouvelles	33 000 €

CHAPITRE 014 - ATTÉNUATION DE PRODUITS



Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale créé en 2012 avec une montée en puissance jusqu'en 2016 (1Md €).

Il est calculé à la maille des territoires intercommunaux puis réparti entre collectivités => La CCVT figure parmi les territoires favorisés

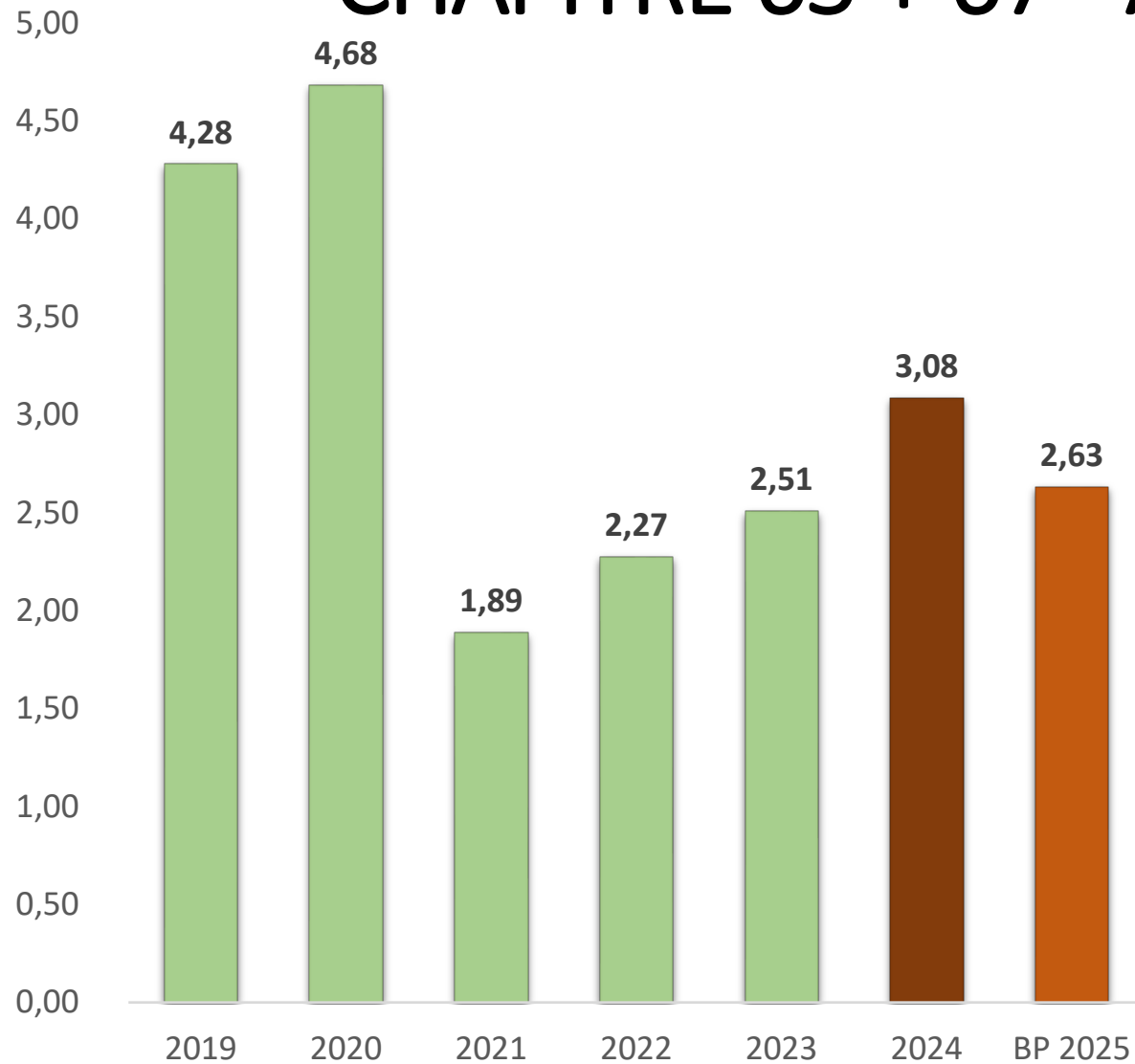
Rétrospective :

- Hausse de la contribution en 2019 liée aux fusions d'intercommunalités (SDCI)
- 2023 : hausse importante du revenu moyen par habitant de la commune liée à une plus-value mobilière exceptionnelle réalisée par un contribuable.

Budget 2025 :

- Stabilité de l'enveloppe nationale ; contribution de la commune estimée à 300 k€

CHAPITRE 65 + 67 - AUTRES CHARGES DE GESTION :



*En 2019 et 2020 – Régularisation de provisions
2024 : Subvention ALCOTRA en fonctionnement*

Indemnités aux élus, subventions et contributions versées, bourses et prix aux sportifs, participations ...

Rétrospective :

- 2023 : reversement de la subvention ALCOTRA à Morgex : 95 k€, participation USMB : 130 k€, pas de subvention CdM

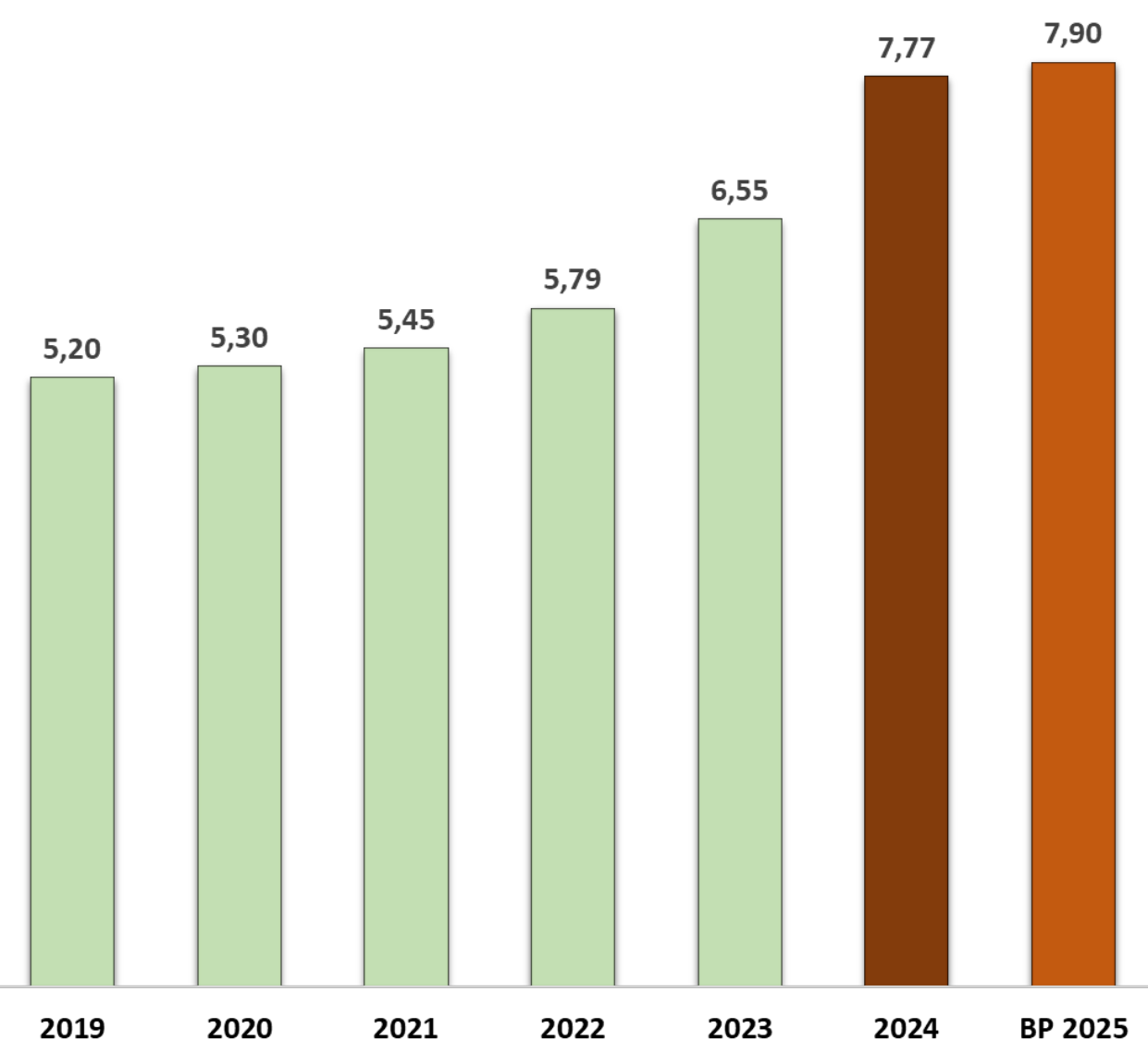
Compte administratif 2024 (+ 22 %, + 570 k€) :

- Subvention Alcotra : +550 k€,
- Plus de subvention au budget annexe nordique supprimé fin 2023 ; en contrepartie paiement des charges de la régie nordique
- Subvention comité d'organisation coupe du monde de Biathlon : 100 k€
- hausse participation SIMA : +20 k€ et SDIS : + 10k€
- Travaux réseau France télécom : 65 k€

Budget 2025 (- 14,6 %, - 450 k€) :

- Pas de subvention Alcotra
- Subvention comité d'organisation coupe du monde de Biathlon 2025 : 100k€
- Hausse SIMA : +60 k€
- Stabilité SDIS

CHAPITRE 73 - IMPÔTS ET TAXES : Fiscalité directe



Rétrospective :

- 2023 : Hausse des taux de **+2%** et revalorisation forfaitaire de +7,1%

Compte administratif 2024 (+18%, + 1,2 M€):

- Revalorisation nationale des bases : +3,9 %
- Stabilité des taux d'imposition
- Majoration taxe d'habitation sur les résidences secondaires à **+30 %** (+883 k€)

Budget 2025 (+ 2%, + 150 k€):

- Pas de hausse des taux d'imposition pour 2025
- Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires figée à 30%
- Revalorisation nationale des bases 2025 : 1,7 %
- Hausse du produit fiscal de +2% par rapport au réalisé 2024.

Taux taxe foncière sur le bâti	31,60 %
Taux taxe foncière sur le non bâti	134,57 %
Taux taxe habitation résidences secondaires	26,15 %
Majoration taxe habitation résidences secondaires	+ 30 %

CHAPITRE 73 - IMPÔTS ET TAXES : Fiscalité indirecte

Fiscalité reversée (AC), droits de place, taxe de séjour, taxe sur l'électricité, droits de mutation et taxe sur les remontées mécaniques

Rétrospective :

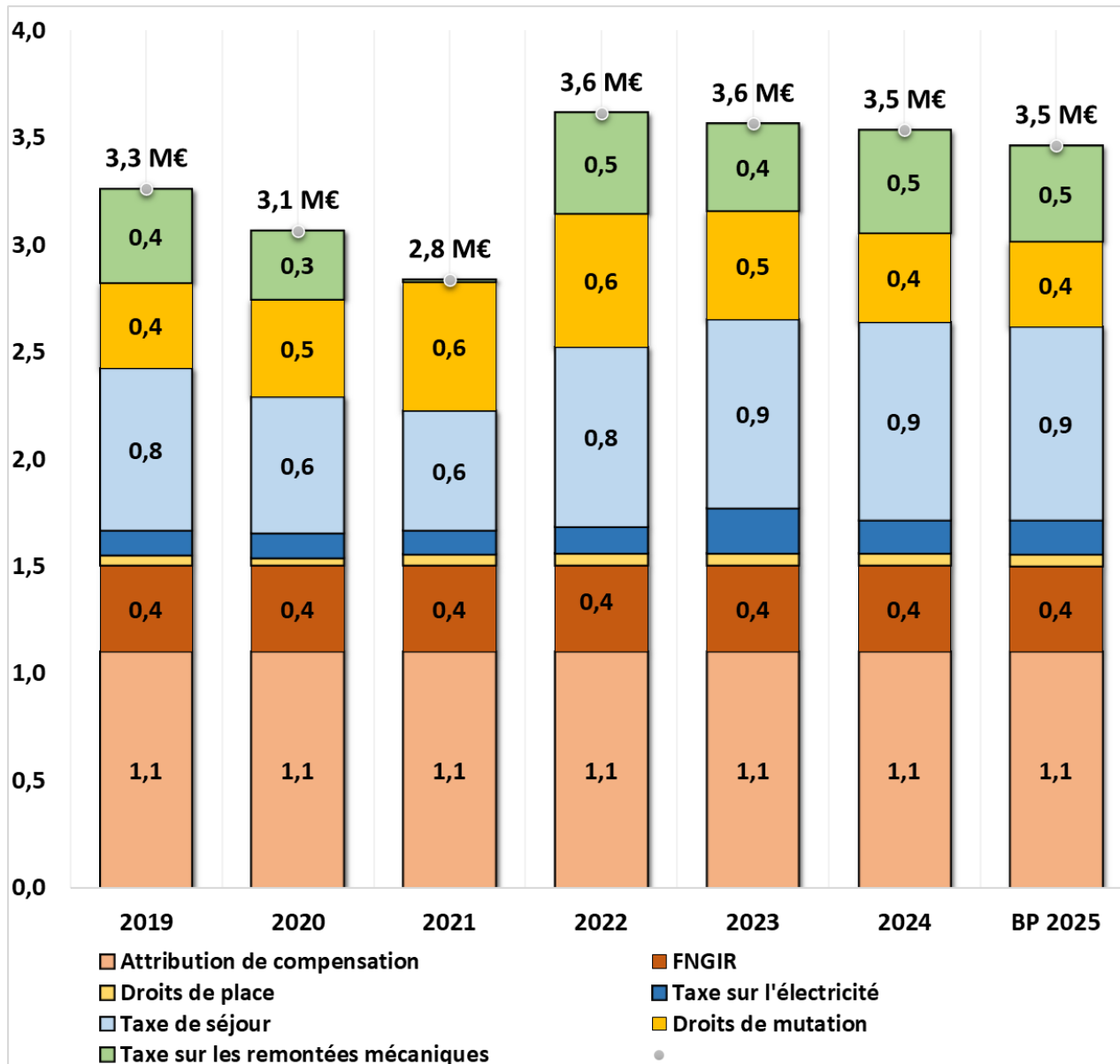
- 2021 : pas de taxe sur les remontées mécaniques
- 2020 et 2021 : baisse de la taxe de séjour liée au Covid
- 2023 : baisse des droits de mutations de -19%, -115 k€

Compte administratif 2024 :

- Baisse des droits de mutations de - 21%, -88k€
- Hausse de la taxe remontée mécanique : +70k€
- Hausse de la taxe de séjour : +35 k€

Budget 2025 :

- Évolution prudente de la fiscalité indirecte face à un contexte économique mouvant :
 - Droits de mutation : -5% par rapport à 2024
 - Taxe sur l'électricité : reconduction du montant 2024
 - Taxe de séjour : reconduction du montant 2024
 - Taxe RM : reconduction du montant 2024



CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Dotation Globale de Fonctionnement, participations, attributions de compensation, FCTVA, ...

Rétrospective :

- 2023 : Subvention Alcotra 108 k€, subvention caisse d'allocation familiales en direct à la maison de l'enfance (-85 k€)

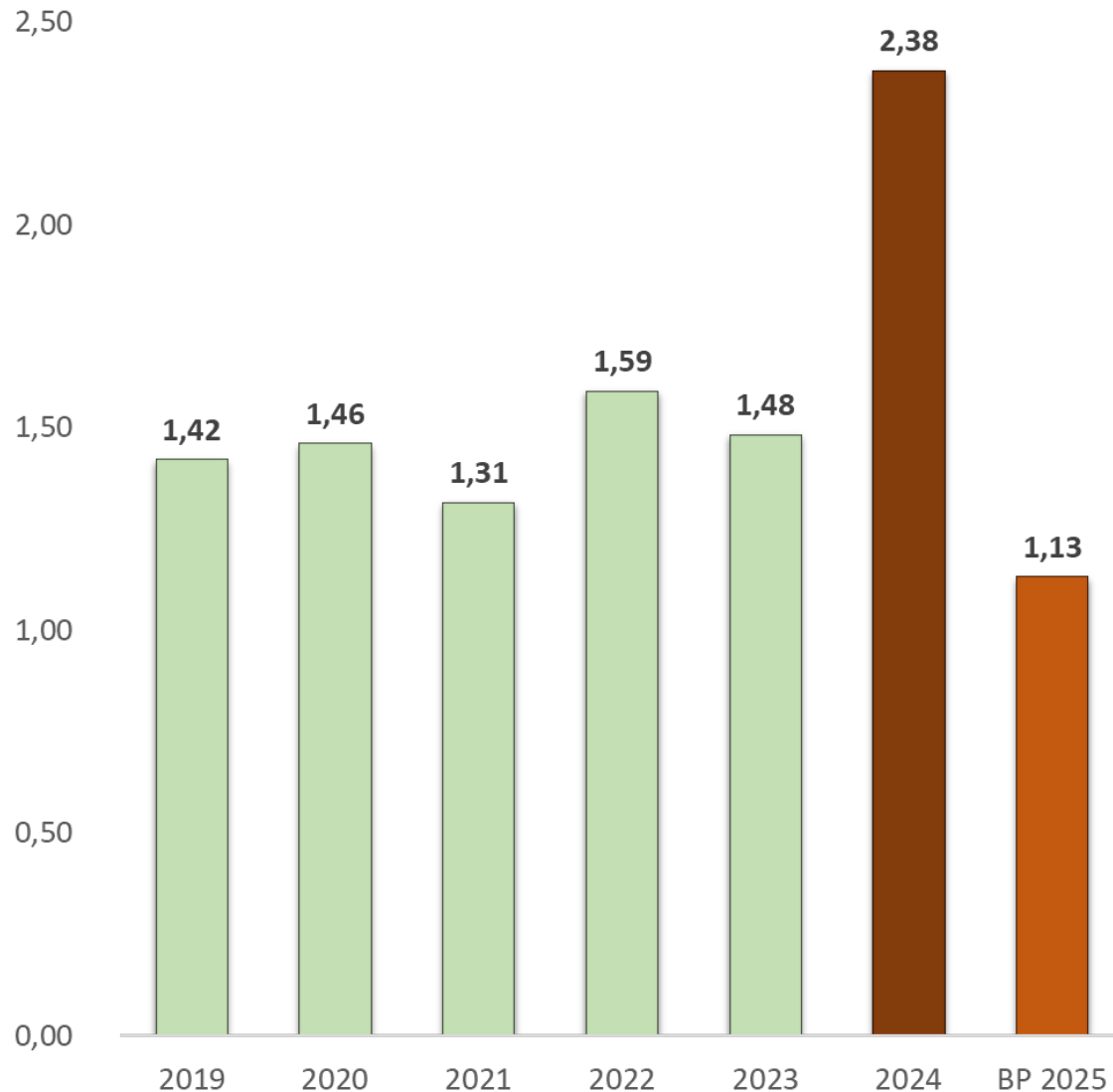
Compte administratif 2024 (+ 61%, +900 k€):

- Baisse DGF : -20 k€
- Baisse DSR : - 20 k€
- Subvention Alcotra : 870 k€, dont 215 k€ pour la commune
- Subvention du département pour TDFF : + 144 k€
- Dotation aménités rurales : + 21k€

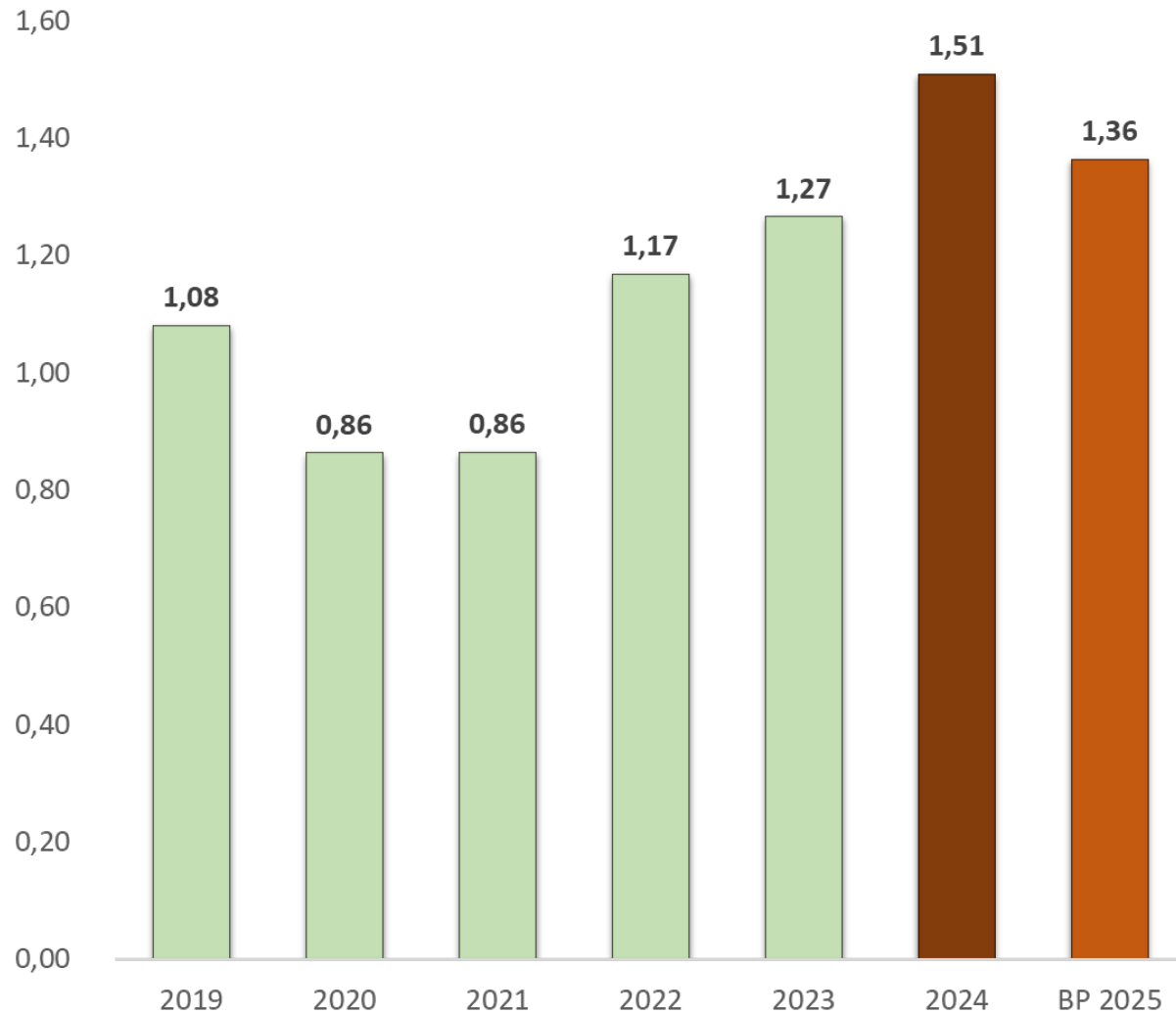
Budget 2025 :

Dans l'attente de l'adoption de la loi de finances définitive pour 2025, les prévisions budgétaires sont prudentes et anticipent une reprise de l'écrêtement de la DGF et une baisse de la DCRTP

- Baisse de la DGF (-80 k€) et de la DSR (-10 k€)
- Baisse de la DCRTP (-80 k€)
- Pas de subvention Alcotra et TDFF (-1 M€)



CHAPITRE 70 & 75 : PRODUITS DES SERVICES ET AUTRES PRODUITS :



Produits des services, occupation du domaine public (stationnement, concessions et redevances funéraires), revenus des immeubles (locations et refacturation)...

Rétrospective :

- A partir de 2020 : cinémas en DSP (Recettes : 325 K€ en 2018 et 145 K€ en 2019)
- 2022 et 2023 : facturation des prestations effectuées par le personnel communal pour la coupe du monde de biathlon

Compte administratif 2024 :

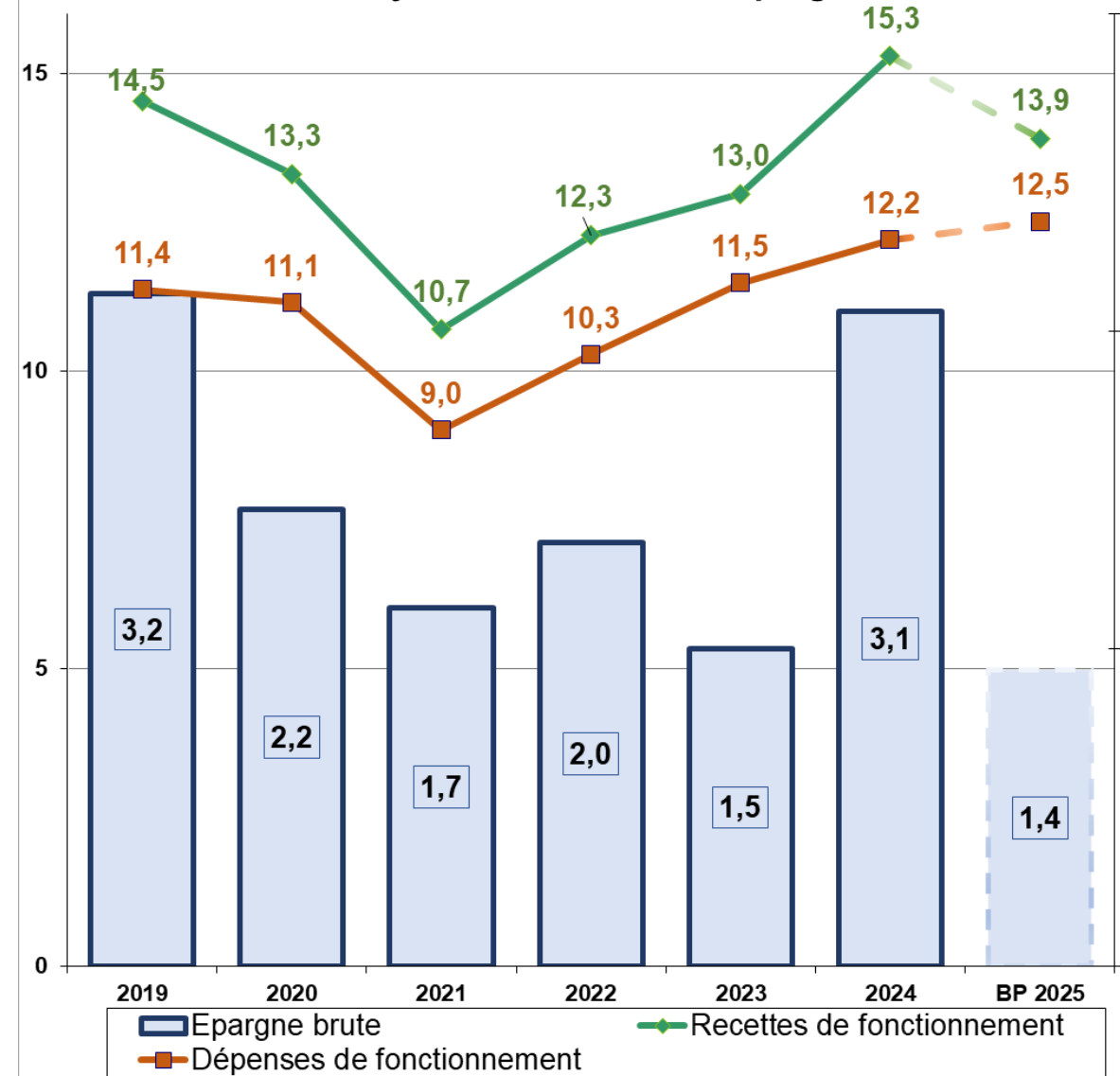
- 2024 : redevance ski de fond sur le Budget principal (+310 k€)
- Hausse des recettes piscine : 281k€, + 50k€

Budget 2025 :

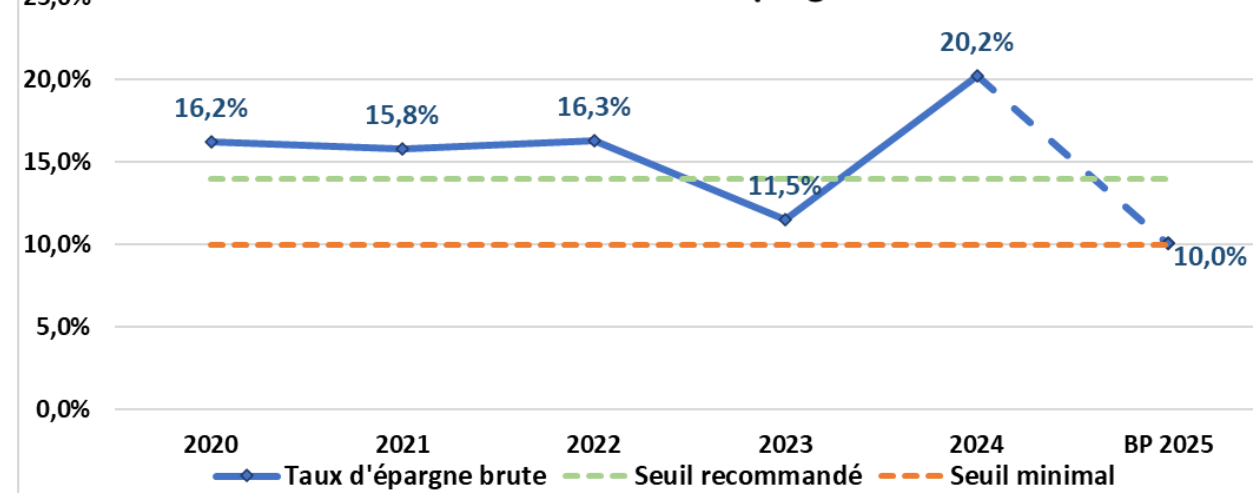
- Prévission prudente des recettes piscine (200 k€)
- Prévission prudente des produits de la régie nordique (280 k€ : - 30k€ par rapport à 2024)
- Recettes biathlon en 2025 (50 k€)

Soldes d'épargne et autofinancement

Projection des soldes d'épargne



Evolution du taux d'épargne brute



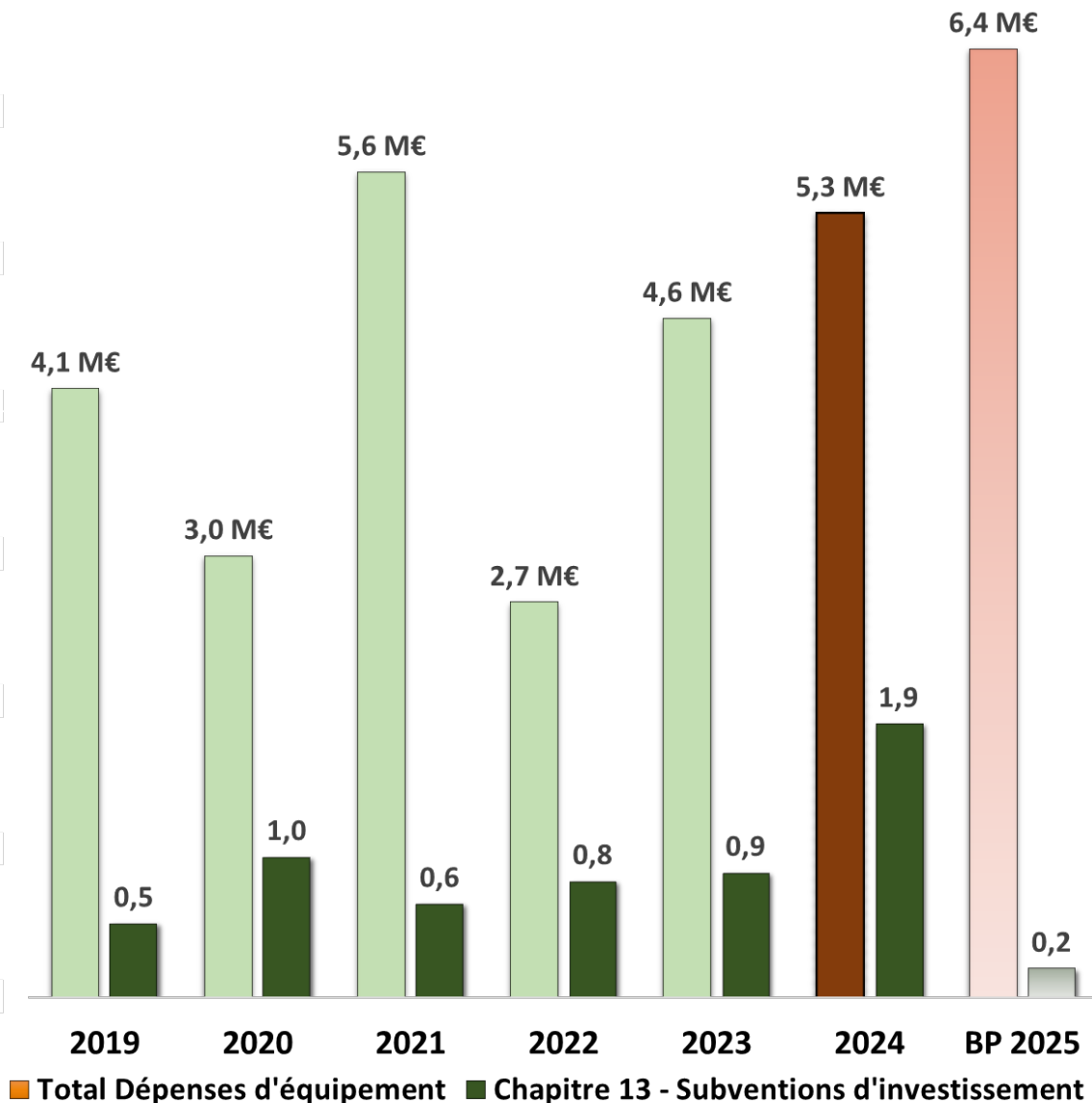
- En 2024 les recettes de fonctionnement ont évolué fortement grâce à la subvention perçue pour Alcotra et au produit supplémentaire de la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Les projections 2025 montrent un taux d'épargne brute en baisse sous l'effet conjugué de la hausse des charges et de la baisse des recettes.



BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

Dépenses d'équipement - réalisé 2024



Total des dépenses d'équipement 2019-2024 : **25,3 M€**

=> **4,2 M€/an** en moyenne

Total des subventions 2019-2024 : **5,6 M€**

=> **0,9 M€/an** en moyenne, soit 22 %

Dépenses d'équipement 2024 : 5,3 M€

- **Enveloppes : 3,4 M€**

Dont : Acquisitions foncières : 1,1 M€

Domaine nordique : 622 k€ (dont dameuse : 480 k€, financée à hauteur de 80% par le département)

Voirie : 555 k€

Aménagements de terrain : 289 k€

Réseaux et éclairages : 195 k€

Forêt : 143 k€

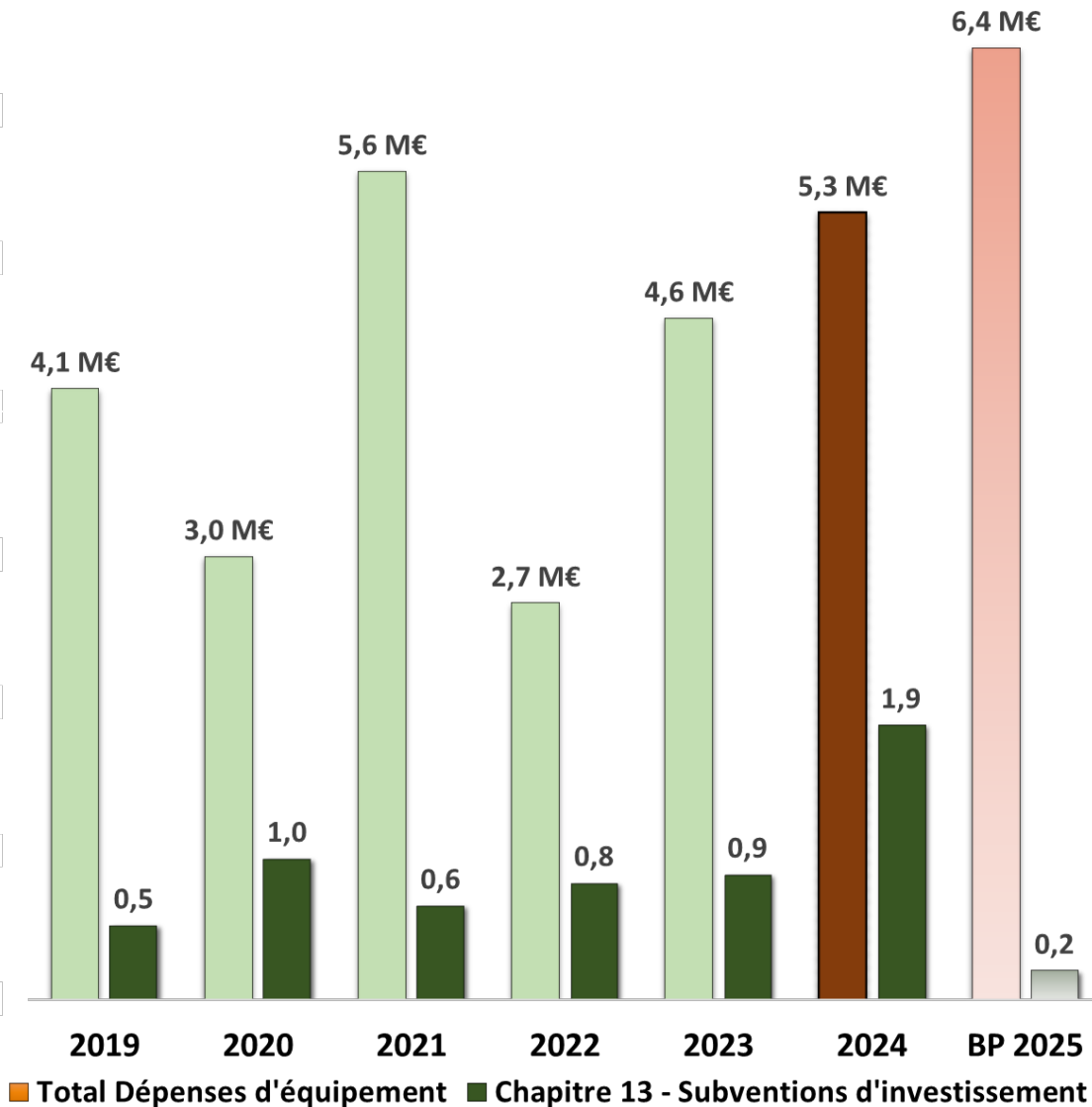
- **Opérations : 1,9 M€**

Travaux stade de biathlon : 822 k€

Rénovation de la patinoire : 253 k€

Rénovation de deux cours de tennis : 84 k€

Dépenses d'équipement - Budget 2025



Dépenses d'équipement 2025 : **6,4 M€ + 1,4 M€ de RAR**

○ **Enveloppes : 2,1 M€ (+ 0,1 M€ RAR)**

Dont : Acquisitions foncières : 480 k€

Voirie : 350 k€

Nordique : 350 k€

Véhicules : 280 k€

Réseaux et éclairages : 228 k€

• **Opérations : 4,3 M€ (+ 1,3 M€ RAR)**

- Logements Pont de Venay : 1M€

- PumpTrack & skate park : 557 k€

- Toiture église et auvent OT village : 535 k€

- Acquisition du manège : 480 k€

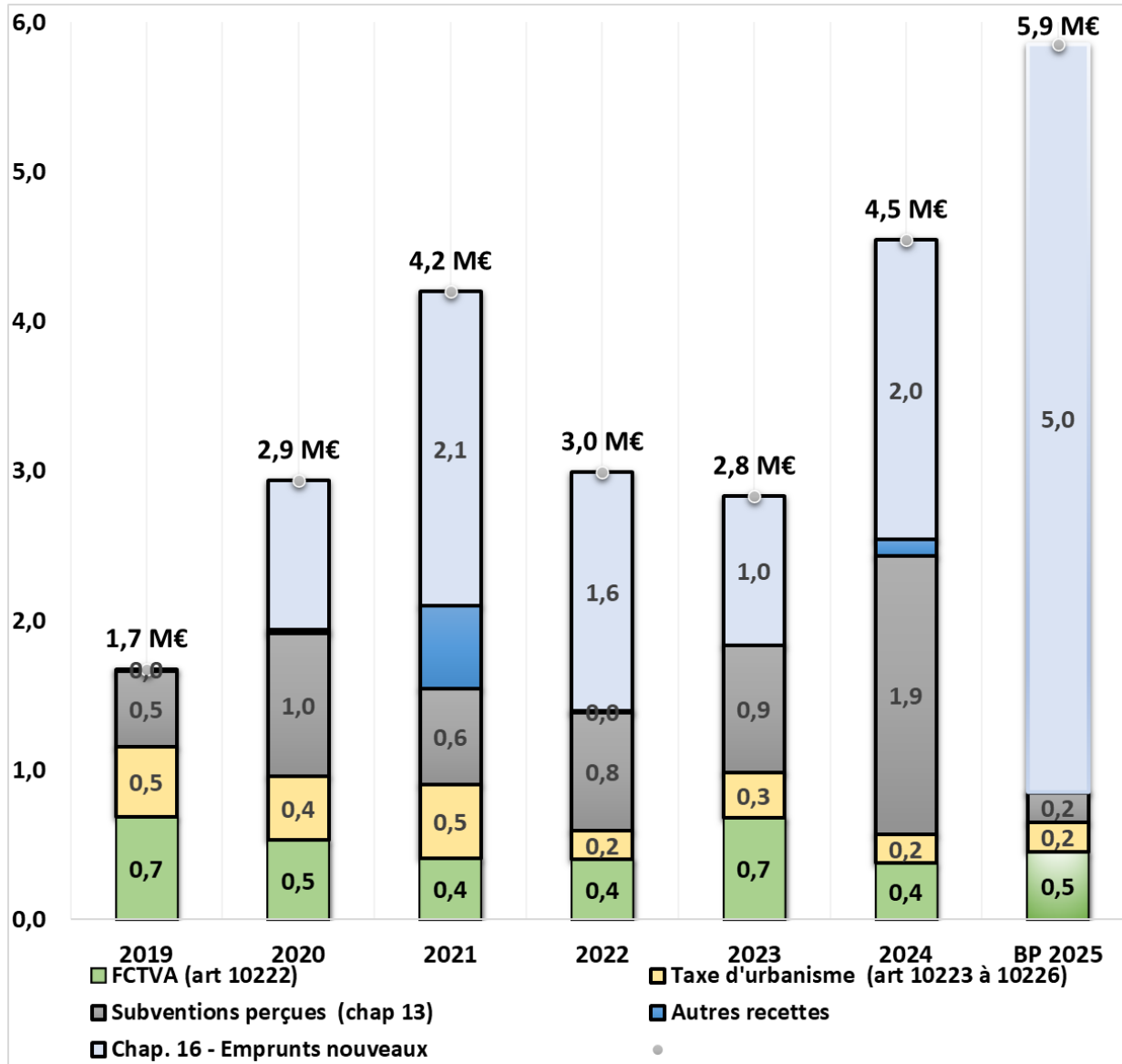
- Centre de secours de Saint-jean de Sixt : 349 k€ (premier versement)

- Travaux Mairie : 265 k€

- Rénovation accueil piscine : 150 k€

+ 30 k€ lancement étude rénovation globale

Recettes d'équipement



Recettes d'équipement 2024: 4,5 M€

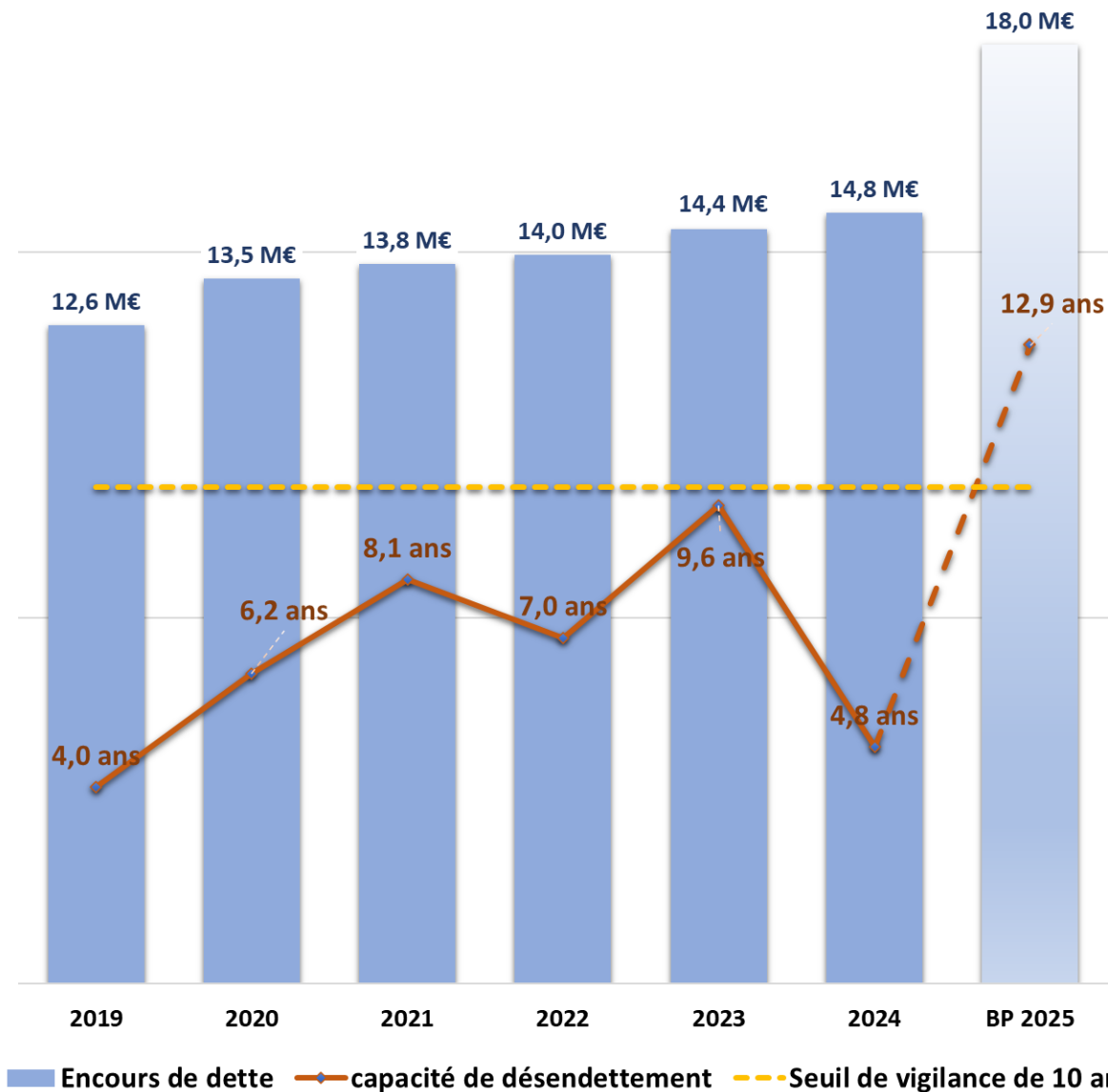
- FCTVA : **0,4 M€** (sur les dépenses 2022)
- Taxe d'urbanisme : **0,2 M€**
- Subventions : **1,9 M€**, dont :
 - Alcotra - La Source : 648 k€
 - POIA – La Source : 180 k€
 - Dameuse CD74 : 334 k€
 - Mise au norme stade biathlon CD74 : 181 k€
 - Logements Venay FNADT : 147 k€
- Emprunt nouveau : **2 M€**, taux fixe 3,37 %

Recettes d'équipement 2025 : 5,9 M€ + 1,1 M€ de RAR

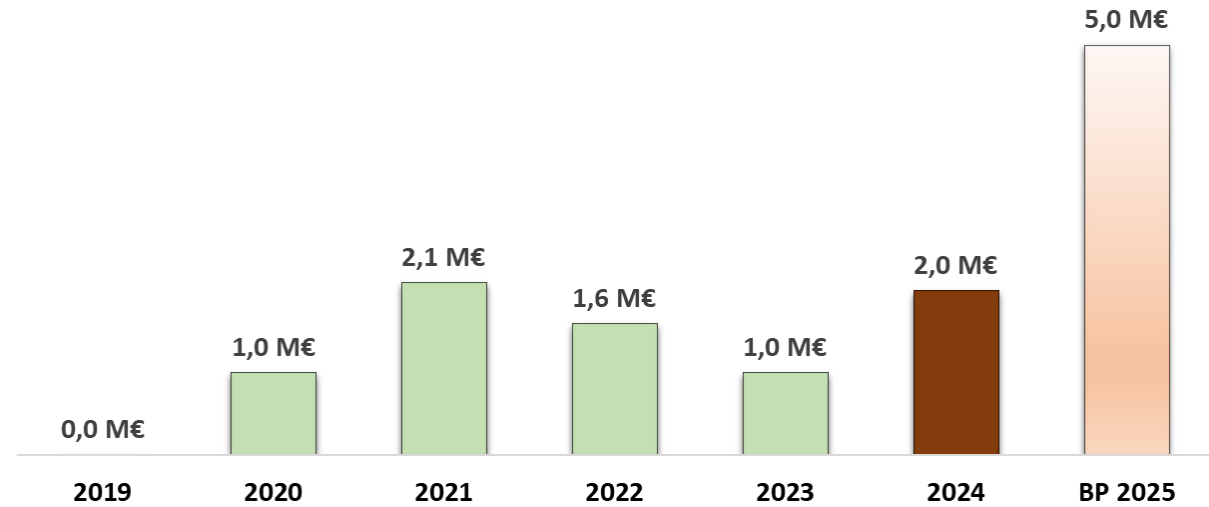
- FCTVA : **0,5 M€** (sur les dépenses 2023)
- Taxe d'urbanisme : **0,2 M€**
- Subventions : **0,2 M€ + 1,1 M€ de RAR = 1,3 M€**
- Emprunt d'équilibre : **5 M€**

Evolution de l'encours de dette

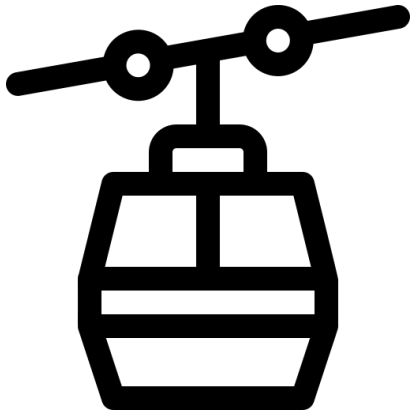
Encours de la dette et capacité de désendettement



Emprunts nouveaux



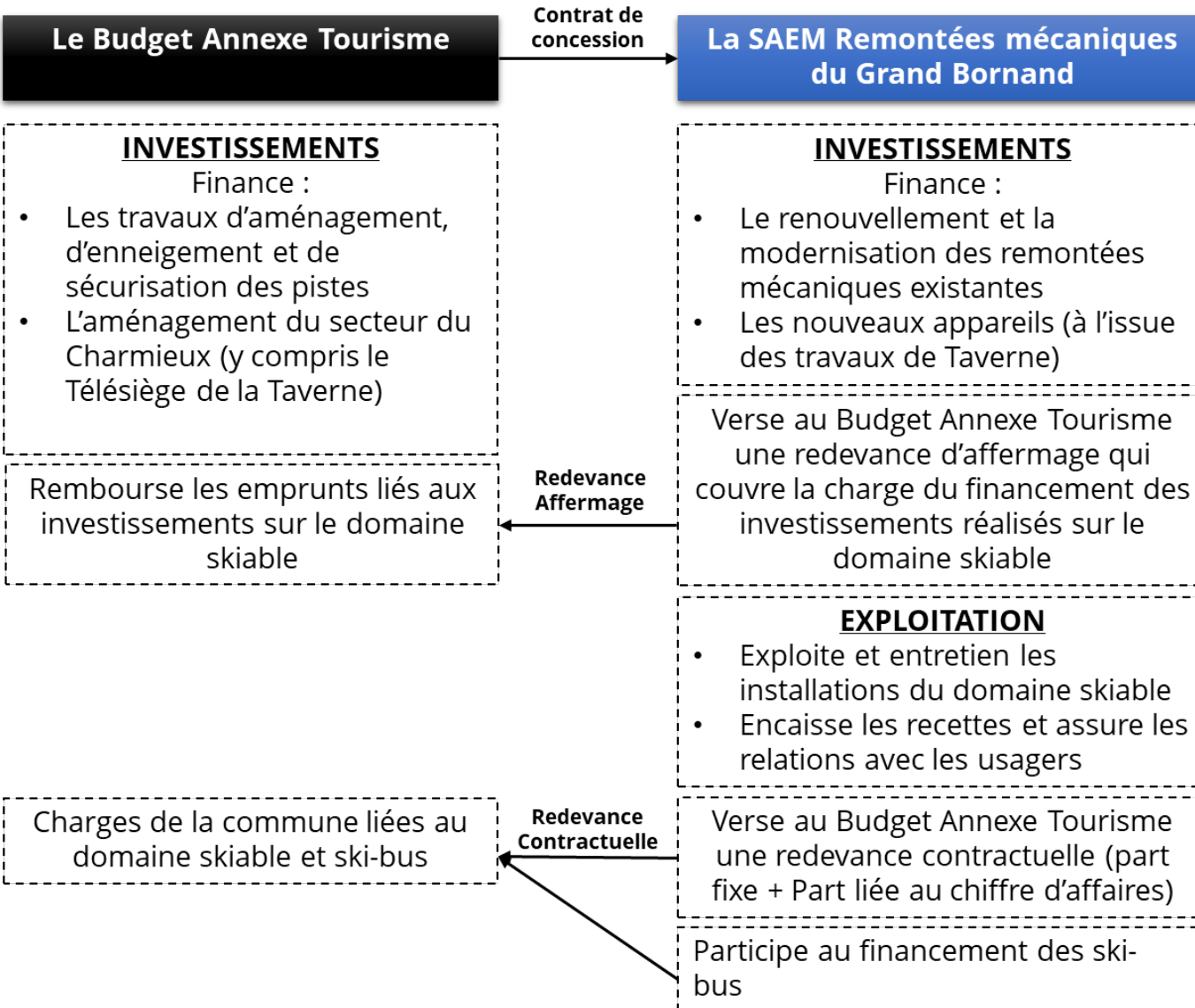
- 7,7 M€ d'emprunts nouveaux entre 2019 et 2024
 - En 2024, réalisation d'un emprunt de 2M€ au taux de 3,37%
 - Encours de dette de **14,8 M€** au 31 décembre 2024
 - L'emprunt d'équilibre au budget 2025 est de 5 M€.
- Celui-ci sera mobilisé selon les besoins de trésorerie de l'année.



BUDGET ANNEXE TOURISME



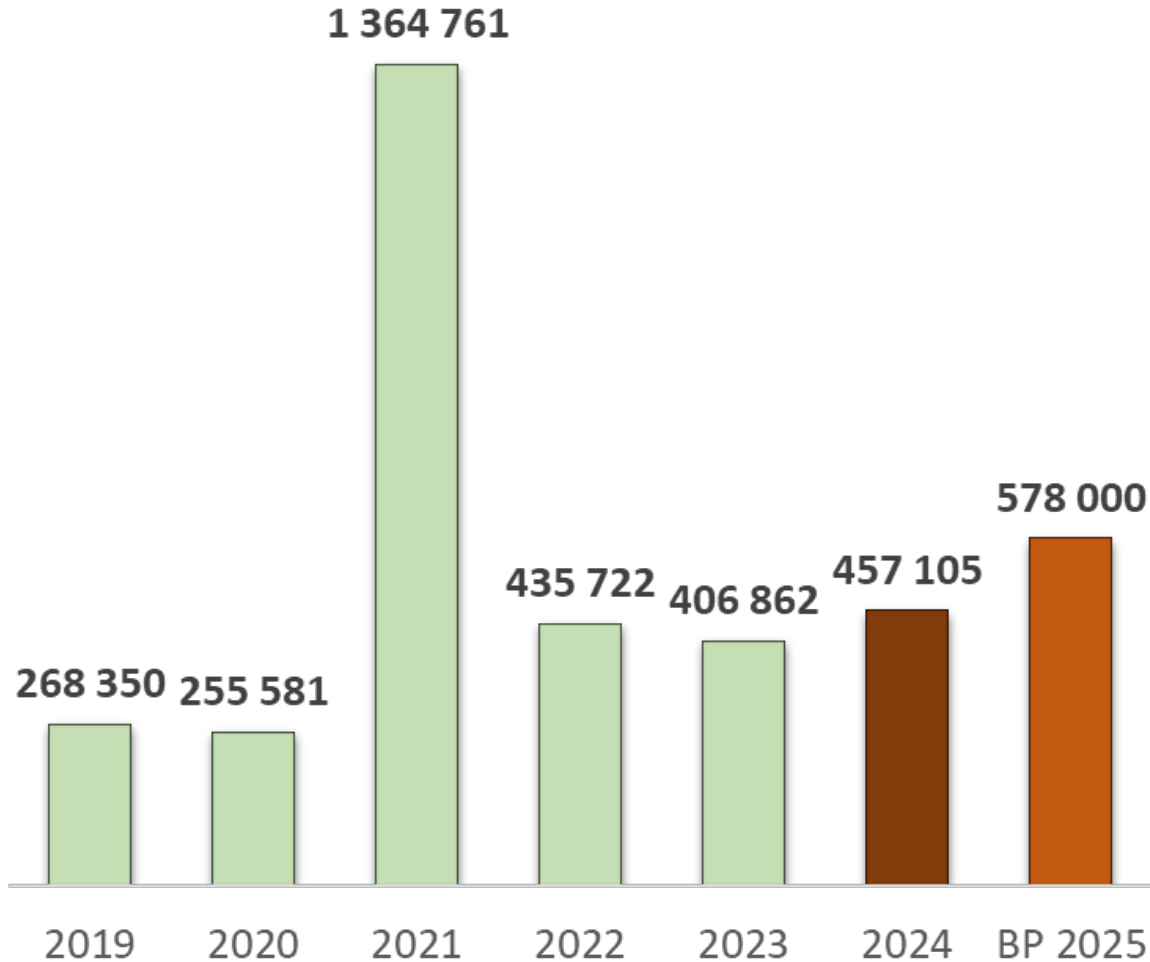
Les spécificités du budget annexe tourisme :



- Il s'agit d'un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) soumis à l'instruction comptable M4.
- Il est **distinct** du budget principal et doit exclusivement et impérativement **se financer et s'équilibrer au moyen des recettes liées à l'exploitation** de l'activité commerciale (redevance, tarification usager, etc.).
- Le service public est exploité dans le cadre d'une **délégation de service public**.
- La dette contractée pour financer les investissements est entièrement compensée et remboursée par l'exploitant qui verse une redevance correspondant exactement aux remboursements annuels des emprunts. **La dette reste donc à la charge de l'exploitant.**

CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL :

Achats de matières et fournitures, services extérieurs, honoraires, indemnités pistes



En 2021 : Aide du CD74 pour le maintien de l'activité touristique (COVID)

Compte administratif 2024 :

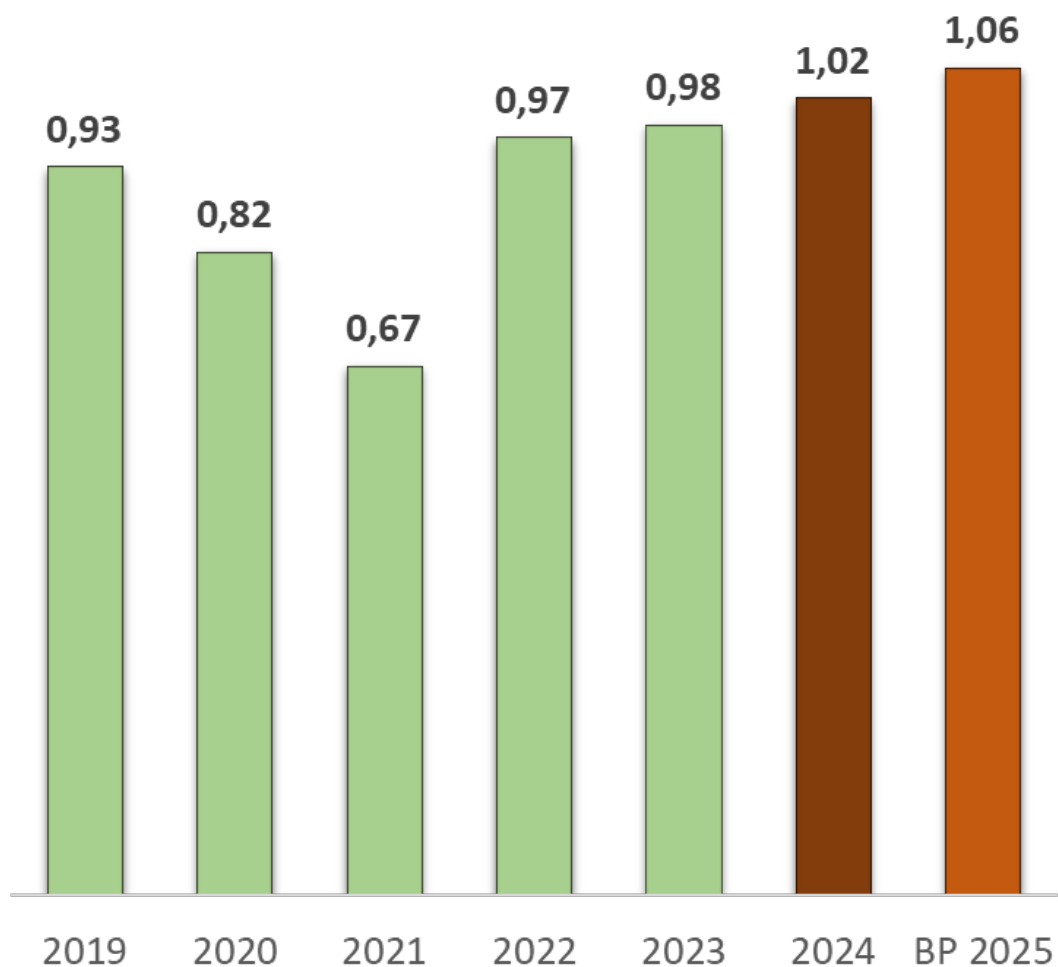
- Déneigement des parkings au pied des pistes en hausse : 49 k€ (31 k€ en 2023)
- Ambulances : 84 k€ (87 k€ en 2023)
- Baisse des indemnités pistes : 74 k€ (79 k€ en 2023)
- Hausse de la taxe foncière (+ 5k€)
- Étude climsnow : 7 k€

Budget 2025 :

- Hausse du déneigement des parkings
- Location bungalows travaux cabinet médical village : 45 k€

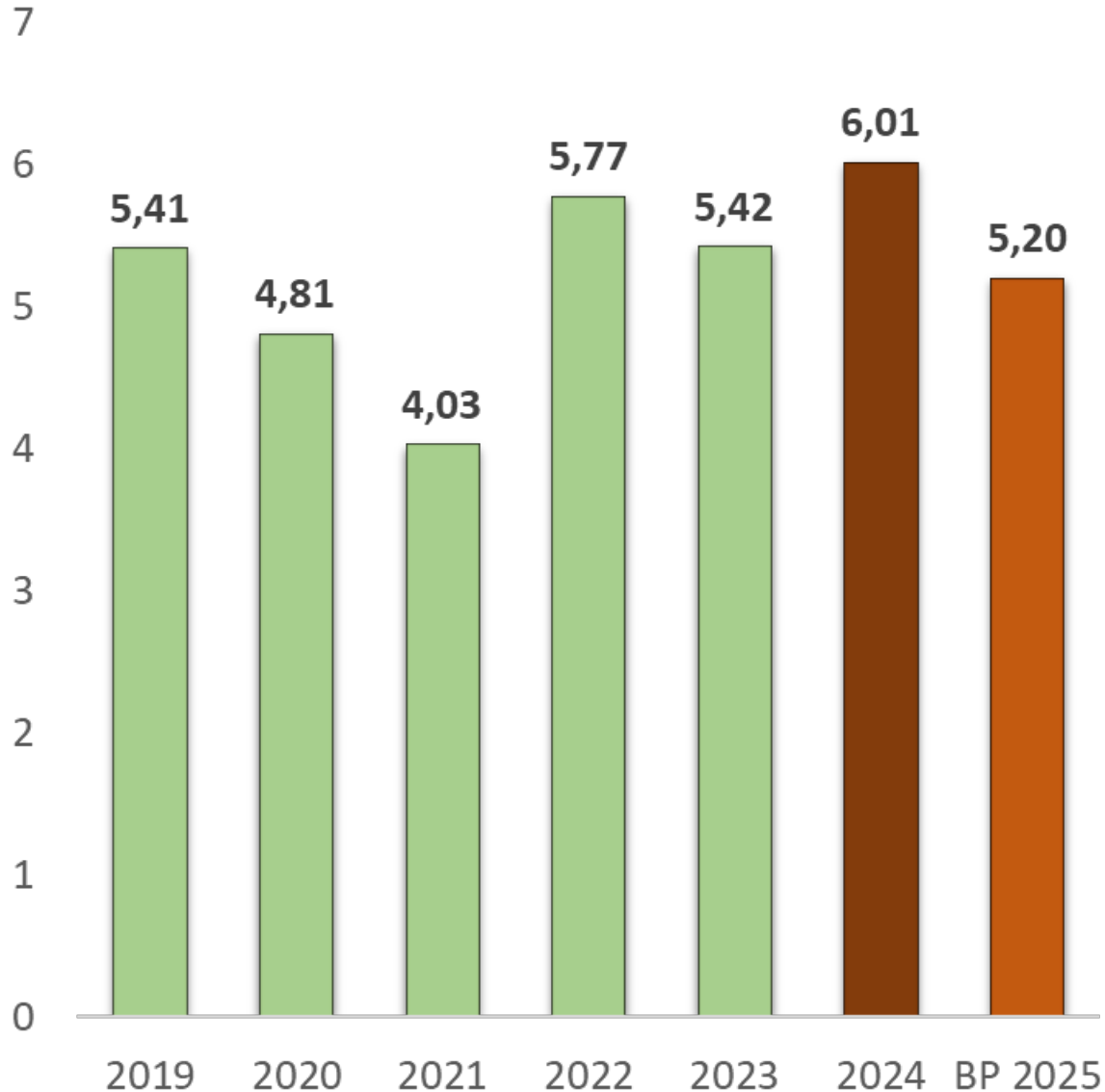
La maison Jalle a été acquise au budget annexe tourisme car elle intègre les locaux du siège administratif de la SAEM Les remontées mécaniques du Grand-Bornand.

CHAPITRE 65 & 67 : AUTRES CHARGES DE GESTION



	2024	BP 2025
Aravis Ski bus	793 038 €	800 000 €
Interventions pisteurs	221 640 €	225 000 €
Non valeurs secours pistes	1 380 €	5 000 €
Titres annulés ex. passés	805 €	5000 €
Protocole transactionnel Taverne	0 €	20 000 €
TOTAL	1 016 863	1 055 000 €

CHAPITRE 70 & 75 : PRODUITS DES SERVICES ET AUTRES PRODUITS DE GESTION



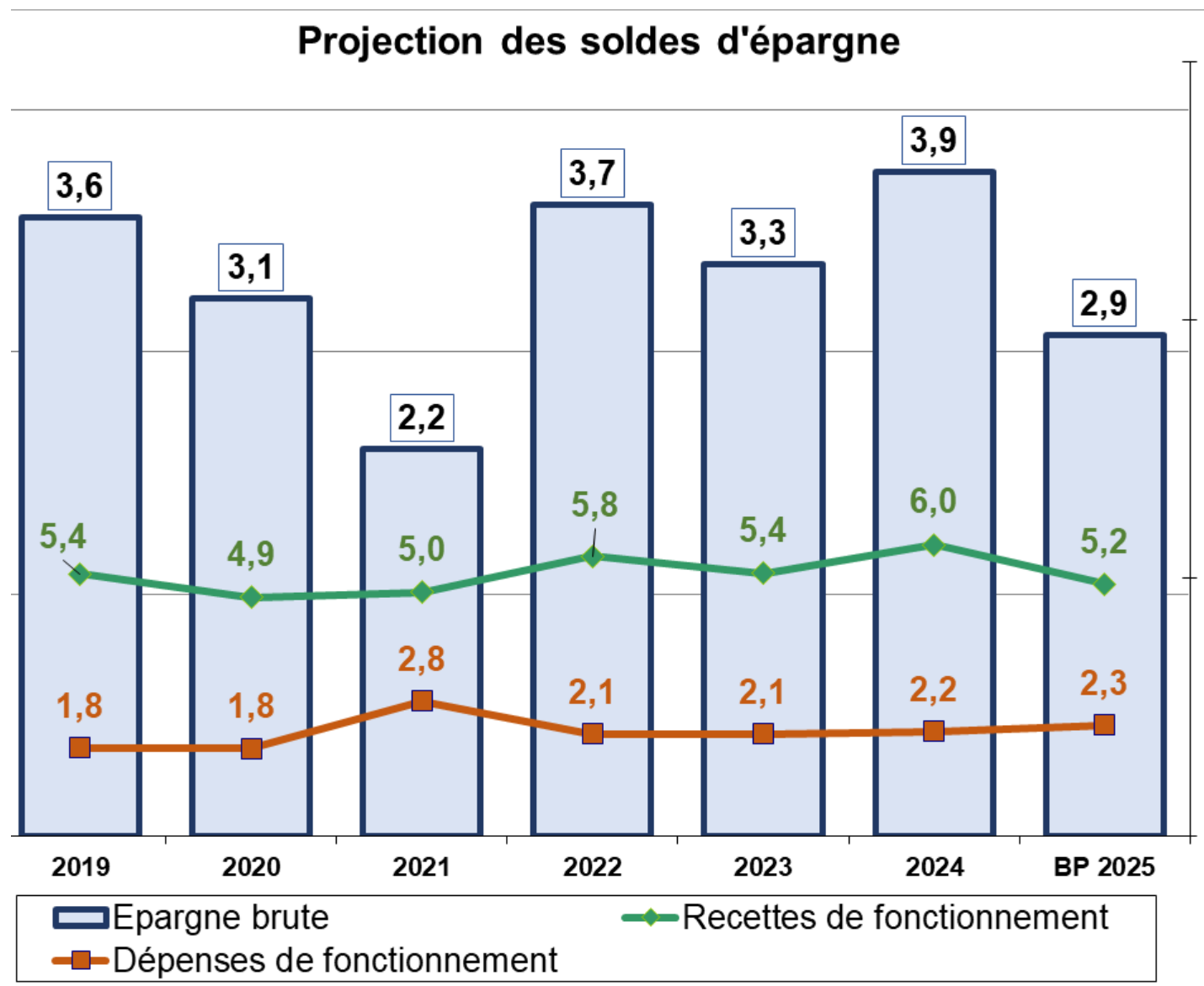
Compte administratif 2024 :

- Redevance d'exploitation en baisse (fin de la part variable indexée sur le chiffre d'affaires)
- Redevance d'investissement en hausse liée au remboursement anticipé d'emprunt

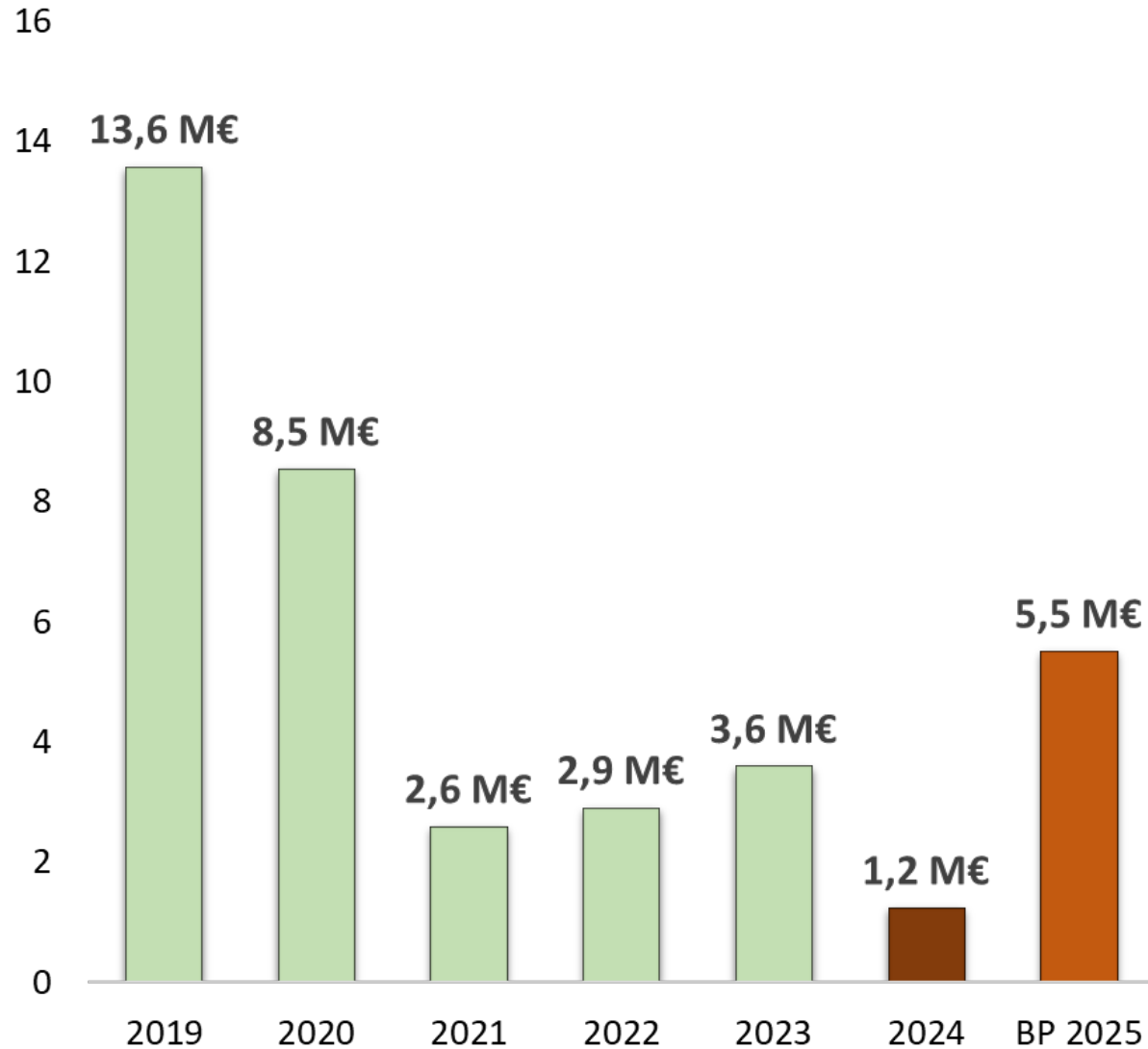
Budget 2025 :

- Redevance d'exploitation en hausse (indexation)
- Baisse de la redevance d'investissement (annuités de dette 2025 hors remboursement anticipé de la dette)

Sur le budget annexe tourisme, l'épargne dégagée en fonctionnement permet le remboursement des annuités de la dette.



Dépenses d'équipement – réalisé 2024



Total des dépenses d'équipement 2019-2024 : **32,4 M€**
=> **5,4 M€/an** en moyenne

Dépenses d'équipement 2024 : 1,2 M€

- **Enveloppes : 548 k€**

Acquisitions foncières : 17 k€

Aménagements pistes : 108 k€

Bâtiments travaux courants : 122 k€

Enneigement: 205 k€

Sécurisation et paravalanches : 95 k€

- **Opérations : 682 k€**

Aménagement secteur Chamieux : 211 k€

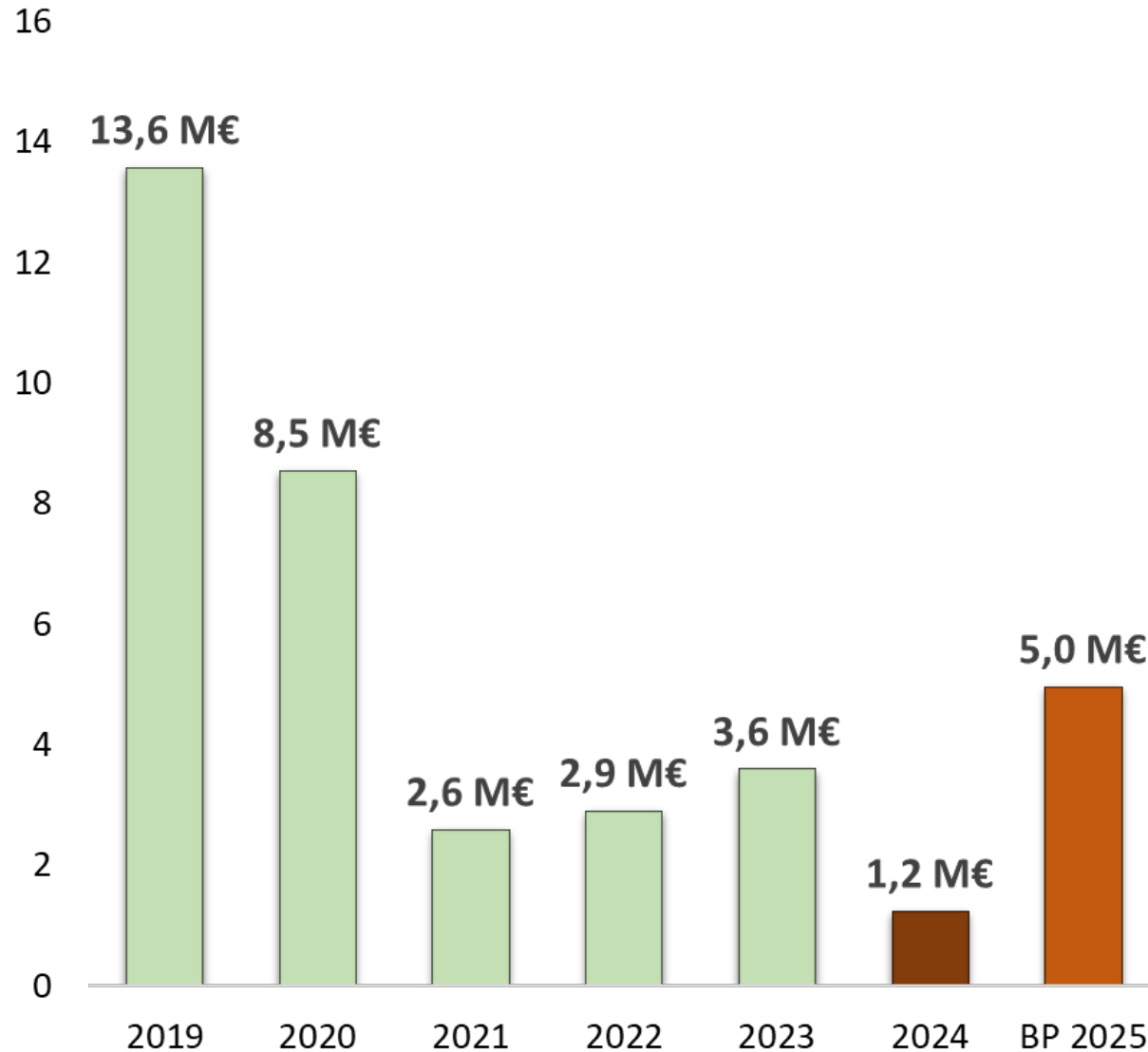
Aménagement piste Duche : 152 k€

Toiture gare amont TC Rosay : 112 k€

Front de neige du Charmieux : 82 k€

Télesiège de la Taverne : 40 k€

Dépenses d'équipement - budget 2025



Dépenses d'équipement 2025 : 5 M€

- **Enveloppes : 3,2 M€**

Acquisitions foncières : 80 k€

Aménagements pistes : 130 k€

Bâtiments travaux courants : 1,4 M€

- Solde OP bâtiment Charmieux : 75 k€
- Rénovation garage du Clut : 460 k€
- Rénovation cabinet médical : 425 k€
- Rénovation snowpark Maroly : 400 k€

Enneigement: 1,45 M€

- Programme neige Gettiers : 300 k€
- Renforcement réseau Chinailon : 600 k€
- Programme neige Duche : 500 k€

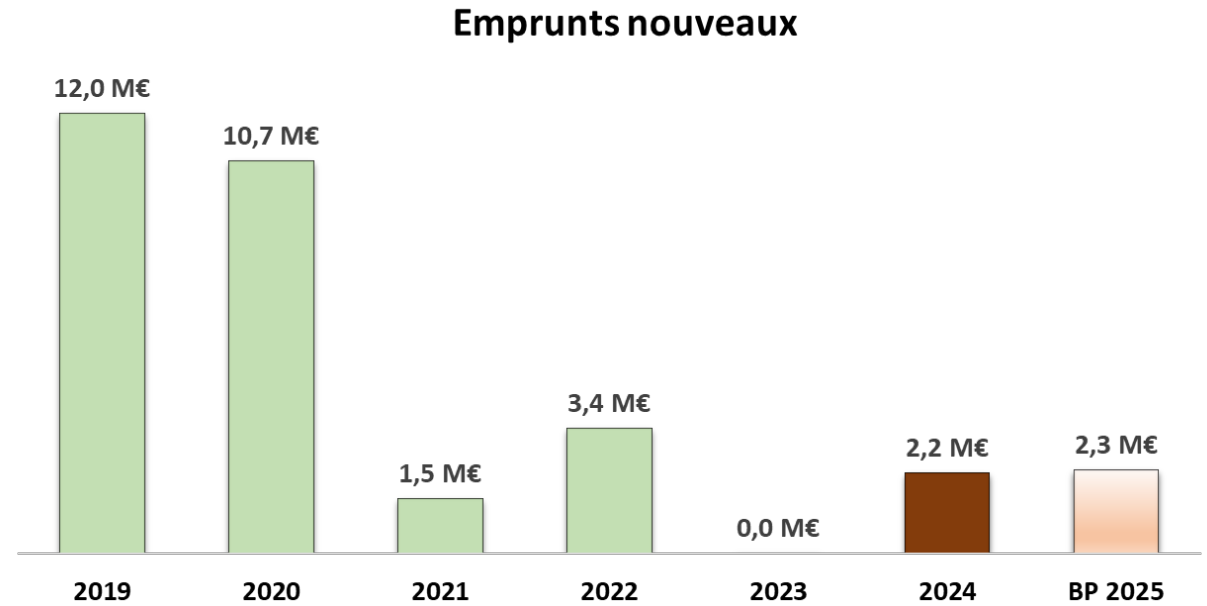
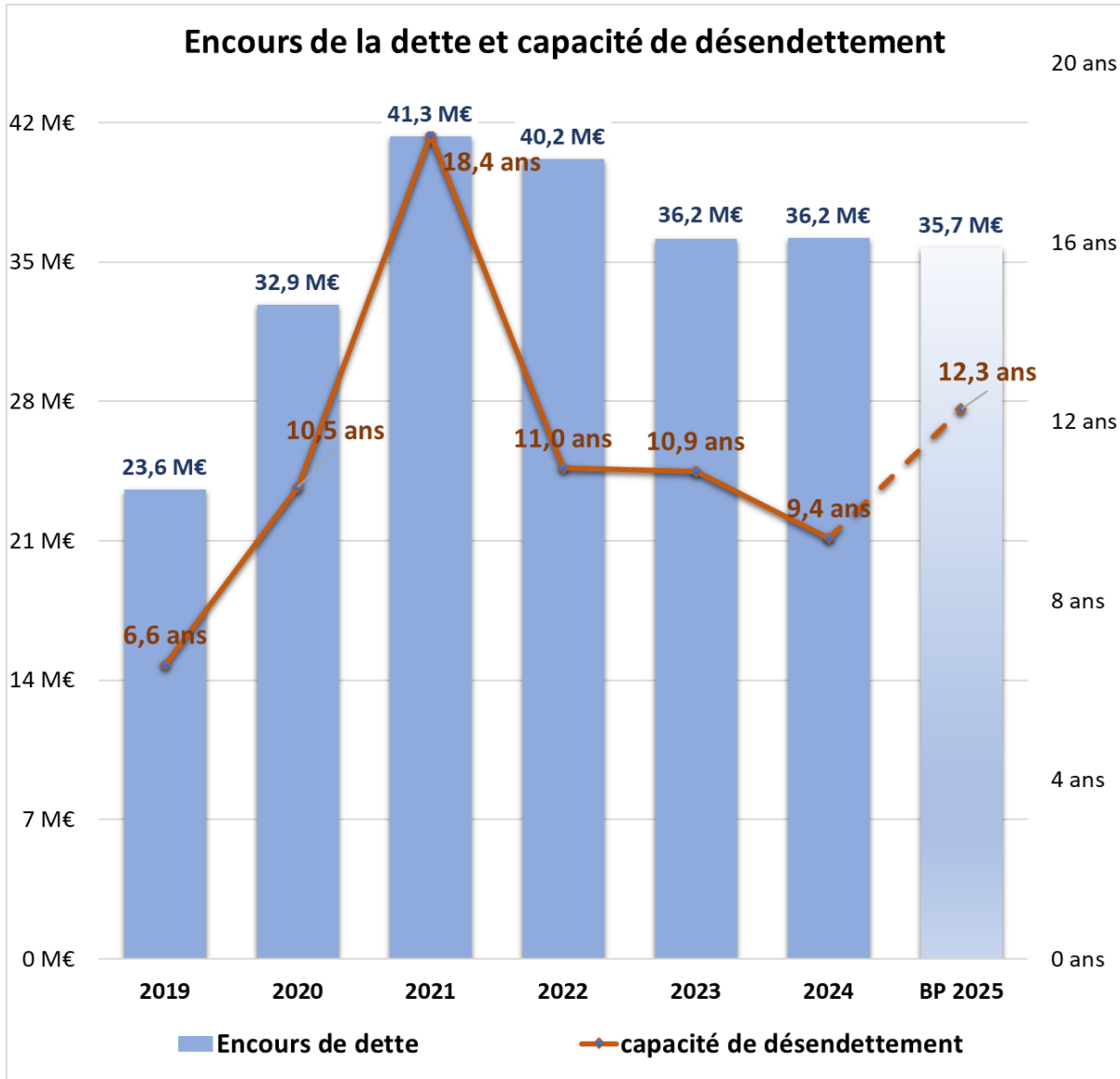
Sécurisation et paravalanches : 95 k€

- **Opérations : 1,8 M€**

Télesiège de la Taverne : 1,8 M€

Passerelle piétonne liaison Charmieux : 60 k€

Evolution de l'encours de dette



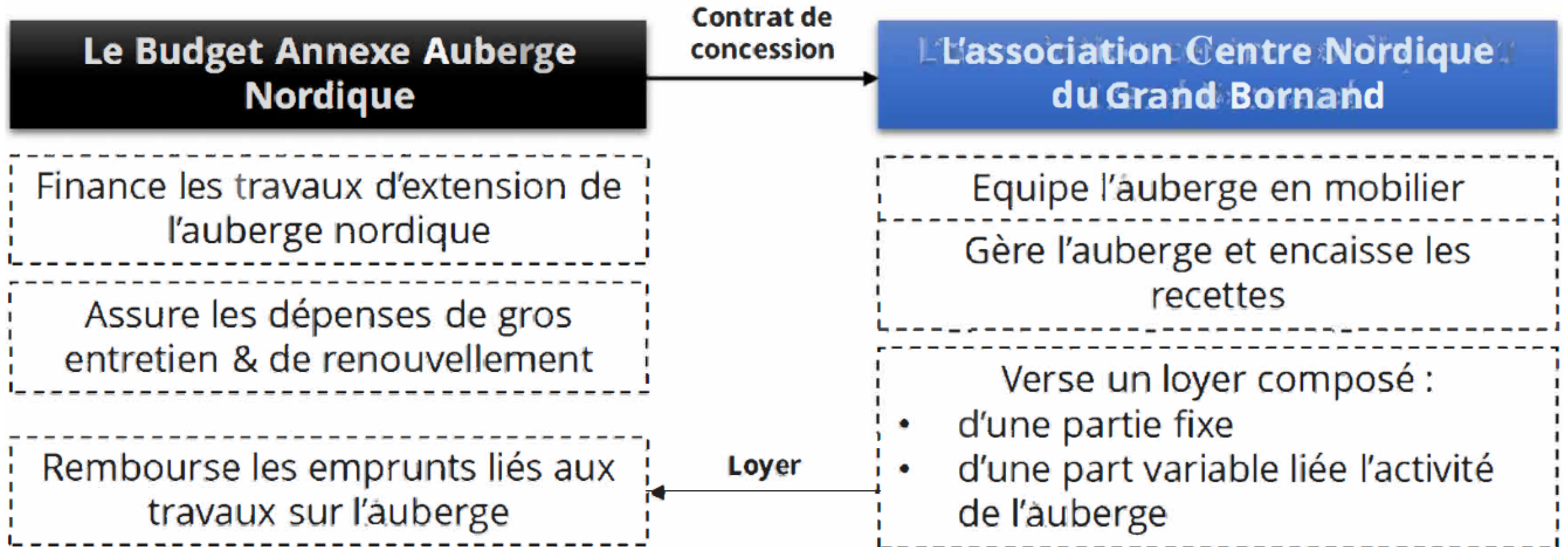
- 28,3 M€ d'emprunts nouveaux entre 2019 et 2024
- Remboursement anticipé de deux emprunts en 2024 pour un total de 625 k€
- En 2024, réalisation d'un emprunt de 2,2 M€ au taux de 3,38%
- Encours de dette de **36,2 M€** au 31 décembre 2024
- L'emprunt d'équilibre au budget 2025 s'élève à 2,3 M€. Celui-ci sera mobilisé selon les besoins de trésorerie de l'année.



BUDGET ANNEXE AUBERGE NORDIQUE



Les spécificités du budget annexe auberge nordique:



FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	CA 2024	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 814,00	35 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	62 849,18	62 000,00
Total des dépenses réelles		89 663,18	97 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	94 974,97
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	285 140,33	290 000,00
Total des dépenses d'ordre		285 140,33	384 974,97
Total des dépenses de fonctionnement		374 803,51	481 974,97
Chap	Libellé	CA 2024	BP 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	35 826,12	70 974,97
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 239,36	390 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	20 713,00	21 000,00
Total		445 778,48	481 974,97

En recettes :

- Loyer versé par l'association tel que prévu dans le contrat de concession :
- 325 k€ + 1/11 loyer de 2021 + résultat selon EBE
- Reprise des résultats de fonctionnement N-1

En dépenses :

- Taxes foncières et assurances du bâtiment
- Intérêts de la dette

INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	CA 2024	BP 2025
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	50 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	125 279,01
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	241 185,02	226 475,00
Total des dépenses réelles		241 185,02	401 754,01
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	20 713,00	21 000,00
Total des dépenses d'investissement		261 898,02	422 754,01

Chap.	Libellé	CA 2024	BP 2025
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVEST. REPORTE	14 536,73	37 779,04
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00
Total des recettes réelles		14 536,73	37 779,04
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	94 974,97
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	285 140,33	290 000,00
Total des recettes d'ordre		285 140,33	384 974,97
Total des recettes d'investissement		299 677,06	422 754,01

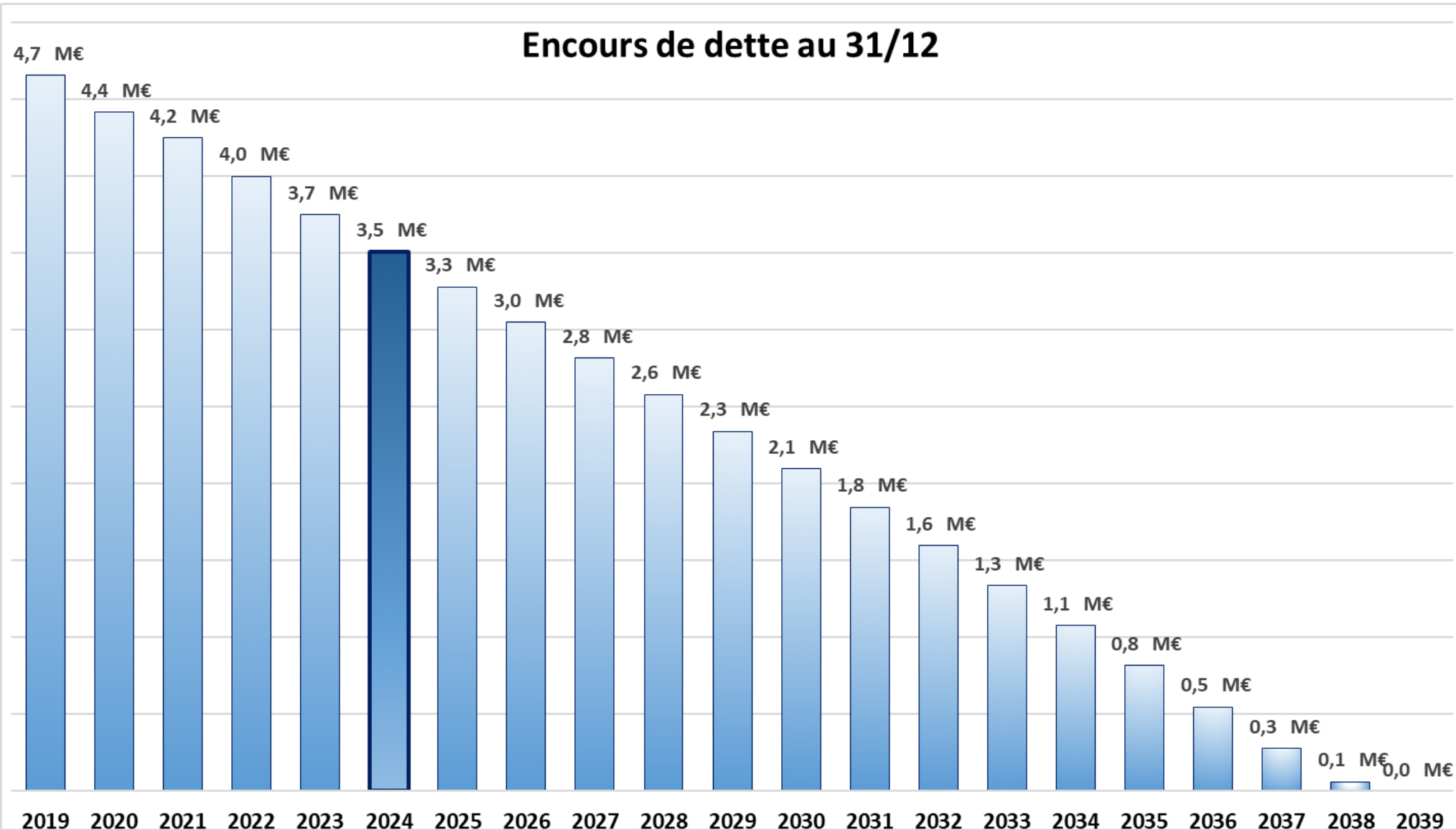
En recettes :

- Autofinancement et amortissements
- Reprise des résultats d'investissement N-1

En dépenses :

- Provision pour petits travaux
- Remboursement du capital de la dette

Evolution de l'encours de dette



	Annuités
2025	285 250 €
2026	284 783 €
2027	284 316 €
2028	283 849 €
2029	283 382 €
2030	282 915 €
2031	282 448 €
2032	281 982 €
2033	281 515 €
2034	281 048 €
2035	280 581 €
2036	280 114 €
2037	279 647 €
2038	218 768 €
2039	60 954 €